



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2022-03-1/ 2022-03-15]

Publicación quincenal

Edición en francés por Luc de l'Arbre

Mardi 1^{er} mars.

Assemblée nationale : le député Gratien Iracan initie une pétition contre Christophe Mboso. L' élu de Bunia d'Ensemble pour la République invite le président de la Chambre basse et tout son bureau à justifier la gestion de près de 64 millions USD de cette institution. « Le président de l'Assemblée nationale a géré près de 64 millions USD de fonctionnement, pour permettre aux élus nationaux de faire convenablement leur travail. Mais nous ne savons pas bien travailler. Dès lors, nous pouvons nous demander à quoi ont servi tous ces fonds du contribuable congolais. En 15 mois, nous avons constaté une gestion politique chaotique au sein de l'Assemblée nationale. Les résolutions et recommandations sont bloquées. Les moyens d'information et de contrôle parlementaire sont gelés. Et vous savez la conséquence ? La corruption continue. Des millions de dollars sont détournés et les massacres continuent dans l'Est de la RDC ».

Ituri : 6 personnes tuées par la milice Codeco à Gina. Selon la société civile, les victimes, qui se trouvaient aux champs, ont été découpées à la machette et d'autres tuées par balles. Plusieurs habitants, dont de nombreux retournés de guerre, ont fui vers Lopa et Iga Barriere. Cinq autres habitants ont été kidnappés par ces inciviques. Ces meurtres sont perpétrés pour venger la mort d'un homme par la force d'autodéfense Zaïre, le 22 février dernier sur le tronçon routier Zibiti-Likidha dans le territoire de Djugu.

Butembo : Mishid Yav appelle les policiers à jouer leur rôle pour la réussite de l'état de siège. Le commissaire divisionnaire adjoint a relevé le danger que représentent les explosifs dans la région. Tout en appelant la population à la prudence et à la dénonciation, il a insisté sur le fait que les éléments de la police sont suffisamment outillés, pour faire face à ce problème dans la région. Il a également attiré l'attention des commandants des unités sur le recrutement illégal des policiers. D'après lui, de nombreux jeunes sont illicitement recrutés et alignés dans les rangs de la police. Ce qui est à la base de l'effectif élevé de policiers non payés, parce que la plupart ne figurent pas dans la base des données générale de la police. En plus, à cause du manque de formation adéquate, ces éléments constituent eux-mêmes des problèmes.

COVID-19 : le Maniema cherche 15 000 USD pour acheminer les vaccins dans toutes les zones de santé. «Si on a ces 15 000 USD, je pense qu'on va réaliser cette vaccination, selon le calendrier établi par la coordination», a estimé le gouverneur intérimaire.

Beni : la 1ère édition de «BENI SMILE » a vécu au village Mai-Ndombe. La manifestation consistait à réunir les jeunes autour de la culture pour parler de la paix. Plusieurs artistes ont marqué de leur présence cette activité,

où l'on pouvait apprécier les œuvres d'arts, l'humour et la musique. Le représentant du maire de Beni à cette cérémonie, a invité les jeunes à tout faire pour redonner à Beni son image d'antan.

Kinshasa : l'assemblée provinciale condamne l'interpellation du député Junior Nembalemba par la police.

Pour l'assemblée provinciale, cette interpellation est un « acte illégal ». L'élue concerné a déjà porté plainte, pour dénoncer « les coups et blessures volontaires, et arrestation arbitraire et détention illégale », dont il a été victime à Masina (Kinshasa) lors d'une descente dans le cadre de ses vacances parlementaires sur le site érosif de Mokali.

Le gouvernement interdit à 5 sociétés d'importer les biens de grande consommation. Selon les ministres de l'Economie et du Commerce, cette mesure vise, d'une part, à assainir le secteur d'importation des biens de grande consommation, et d'autre part, à préserver le pouvoir d'achat des consommateurs contre la fraude et la spéculation.

L'Association des banques congolaises (ACB) et la gouverneure de la Banque centrale (BCC) ne doivent plus délivrer des licences d'importation à toutes ces sociétés susmentionnées et doivent suspendre les licences en cours.

Bukavu : la RVF appelle les armateurs congolais au strict respect de la réglementation sur la navigation.

Le directeur technique de la Régie des voies fluviales (RVF), déplore le fait que ces embarcations de fortune, qui ne répondent pas aux normes, naviguent surtout la nuit alors que c'est formellement interdit : « L'autorité a déjà pris un arrêté pour interdire toute navigation de la nuit surtout pour les unités de fortune qui ne remplissent pas les conditions de la construction navale. Parce que, une unité bien construite, doit avoir du côté tribord, un feu vert et du côté bâbord, un feu rouge. Mais, ils utilisent des torches ».

Ituri : une embarcation chavire sur le lac Albert avec 70 tonnes des marchandises. Cette embarcation en bois transportait 50 tonnes de riz, 300 caisses de bière et 150 caisses de boissons gazeuses en provenance de l'Ouganda. Après environ 5 h de navigation sur le lac Albert, elle est arrivée dimanche soir à quelques mètres de la rive congolaise à Tchomia. Selon des sources locales, l'armateur n'a pas été autorisé à décharger les marchandises. Pendant la nuit, un vent violent a soufflé sur le lac Albert et toutes les marchandises ont été englouties dans l'eau.

Une autre embarcation d'un commerçant congolais, qui devait quitter lundi matin le port de Toroko en Ouganda, a également chaviré avec à son bord 70 tonnes de marchandises. Deux autres navires vides ont été complètement détruits par le vent. Le commissaire lacustre indique que la plupart de ces embarcations en bois sont vétustes et échappent au contrôle des services spécialisés. Selon lui, la surcharge et le voyage nocturne sont à l'origine de nombreux cas d'accidents sur le lac Albert.

Bukavu : poursuite d'activités en dépit de la ville morte décrétée par la société civile. Mais, la plupart d'activités socio-économiques ont tourné normalement. En décrétant cette journée ville morte, la société civile voulait pousser le gouverneur Théo Ngwabidje à démissionner. Elle lui reproche la mauvaise gestion. **Uvira : paralysie d'activités à la suite de la journée ville morte décrétée par la société civile,** ainsi que dans la ville de Baraka et le territoire de Fizi. Les forces de l'ordre sont positionnées à tous les points chauds d'Uvira. Elle exige la démission du gouverneur de la province du Sud-Kivu, Théo Ngwabidje, qui venait d'être réhabilité par la Cour constitutionnelle après la motion de défiance de l'assemblée provinciale.

Beni : une accalmie observée à Kikura après l'attaque des ADF. Une accalmie est observée, 24 h après l'attaque des présumés ADF dans la nuit de dimanche à lundi 28 février qui a fait une vingtaine de morts, tous des civils. Les habitants, qui ont fui la localité pour se réfugier en Ouganda, commencent à regagner timidement leur milieu, ce mardi, indiquent les sources de la société civile. L'armée de son côté annonce avoir neutralisé 18 rebelles ADF.

Kinshasa : 4 membres d'une famille meurent sous la pluie à Limete. « Un père de famille constatant que sa maison était inondée vers 3h30 voulait évacuer la maison avec ses enfants, mais il a été électrocuté. Il est décédé sur place avec un de ses enfants et sa belle-sœur. Un autre enfant, grièvement blessé, est succombé à ses blessures.

Beni : l'armée annonce la mort du chef ADF ayant commandé l'attaque de Kikura. Outre les 18 rebelles «neutralisés», le porte-parole du secteur opérationnel Sokola 1 grand Nord, annonce la mort du chef des rebelles ayant dirigé l'incursion de Kikura. Son corps a été retrouvé lors des opérations de ratissage des Fardc dans la zone des combats. Le capitaine fait aussi état de la libération de douze otages, tous des enfants.

Kinshasa : le collectif Free Beya dénonce les conditions de détention de François Beya. Free François Beya, une association créée en soutien au conseiller spécial du Chef de l'Etat en matière de sécurité, invite le chef de l'Etat à s'impliquer dans cette affaire afin que François Beya soit libéré ou déféré devant son juge naturel.

Muhindo Nzangi : « Il n'y a plus de raison qui justifie une quelconque grève à l'ESU ». « le gouvernement a accepté les revendications des enseignants qui seront prises en compte à partir du mois d'avril prochain » a déclaré le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire.

Ituri : des leaders des communautés Lendu et Hema décident de conjuguer des efforts pour rechercher la paix. Les leaders de deux communautés se sont réunis dans une assemblée générale extraordinaire sous la facilitation de la coordination de la société civile. Les deux parties ont échangé sur la situation sécuritaire en Ituri, le problème de cohabitation pacifique et de fréquentation de leurs membres et aussi la question de la libération des otages de la délégation de la Task Force. Pour ces leaders, les responsabilités sont partagées dans la recherche des solutions aux problèmes de l'Ituri. Ils demandent à tous les habitants de l'Ituri de dénoncer les tireurs de ficelles dans les conflits armés en Ituri. Ils invitent aussi le gouvernement à assumer sa responsabilité pour la restauration de l'autorité de l'Etat en Ituri. Ils ont dénoncé le silence de la présidence de la République depuis la prise d'otages de certains membres de la Task Force. Ils ont également demandé aux miliciens de la Codeco de prendre conscience de leurs actions qui font des Ituriens la risée des autres provinces et même de l'extérieur.

Des experts recommandent l'attribution de l'implémentation des passeports biométriques à l'Hôtel de monnaie. C'est l'une des recommandations formulées par les participants à la XIIe conférence diplomatique dont la clôture a eu lieu lundi 28 février à Kinshasa dans la soirée. Ils estiment que cet octroi permettrait de respecter le caractère d'utilité publique rendue par le ministère des Affaires étrangères. Une centaine de recommandations ont été formulée en vue de moderniser la diplomatie congolaise et la rendre capable de booster le développement de la RDC. Parmi ces recommandations, plus de 60% concernent le secteur administratif, financier et technique. La 12e conférence diplomatique a recommandé la mise en application des dispositions obligeant l'obtention des visas par les étrangers dans les ambassades congolaises. Il y a également l'identification, des immeubles du ministère des Affaires étrangères au pays et à l'étranger et la mise en location de ceux qui peuvent l'être. L'obtention d'un traitement particulier pour les ambassadeurs de la RDC et autres agents diplomatiques congolaise.

Mercredi 2 mars.

Nord-Kivu : des miliciens prêts à se rendre déplorent le retard du lancement du programme DDRC-S. La société civile l'a déclaré mardi 1er mars et plaide pour l'accélération de ce programme. Le président de la société civile de Lubero, indique que certains miliciens qui s'étaient déjà rendus se sont de nouveau réorganisés dans plusieurs villages et d'autres factions ont vu le jour à partir des scissions d'anciens groupes. Il ajoute que ces milices ont multiplié les exactions à l'endroit de la population. Ils rançonnent, pillent et ravissent les biens, notamment des vivres et du bétail dans des fermes des particulier. Dans le secteur de Bapere, outre les exactions commises par les Maï-Maï du groupe UPLC, ces derniers se sont transformés en OPJ à la place de la police. Lors de son séjour à Beni il y a quelques mois, le coordonnateur de ce programme, Tommy Tambwe avait affirmé que le travail avait déjà commencé, et qu'il ne restait que les moyens financiers pour la mise en œuvre du programme.

Beni : plusieurs déplacés de guerre sans assistance se sont réfugiés dans des chantiers inachevés à Mangina. Ces déplacés avaient fui les attaques du 16 février à Makeke et Makumo, localités de Beni et Mambasa en Ituri. Selon la société civile des gens de bonne volonté sont en train de leur venir en aide, mais elle demande au ministère des Affaires sociales et humanitaires, d'agir le plus tôt possible « parce que c'est dans sa compétence ».

Mbuji-Mayi : 5 radios et télévisions fermées pour non-paiement de la déclaration préalable, depuis la semaine dernière. La Direction générale des recettes administratives, judiciaires, domaniales et de participation (DGRAD) exige à ces médias de payer une somme allant de 15 millions à 100 millions FC (7 500 à 50 000 USD). Les responsables des médias de Mbuji-Mayi se proposent de rencontrer la gouverneure intérimaire de la province du Kasai-Oriental pour solliciter la réouverture des médias mis sous-scillés.

Maniema : 16 cas de poliomyélite enregistrés dans 8 zones de santé, sur les dix-huit que compte la province du Maniema. Le médecin coordonnateur provincial du Programme élargi de vaccination (PEV), a indiqué : « La faible couverture vaccinale explique que nous puissions avoir la résurgence des maladies évitables par la

vaccination dont la polio, dont nous sommes en train de parler ». Pour résoudre ce problème, il dit avoir élaboré un plan de renforcement des activités de PEV de routines, de surveillance, de communication et de la logistique pour permettre à ce que le vaccin soit disponible dans tous les coins. Il pense aussi qu'il faut maintenant un travail de sensibilisation de la population pour que cette dernière accepte la vaccination.

Kisangani : « Les mineurs détenus à l'établissement de garde des enfants ne jouissent pas de leurs droits », déplore leur structure. Devant les membres du parlement des enfants de la Tshopo et leurs invités, le rapporteur de cette structure a présenté un rapport accablant de la situation des enfants en conflit avec la loi placés sous la garde de l'Etat. « Ils ne jouissent plus pleinement de leurs droits à l'assistance, à la survie et à l'éducation. ». Afin de leur faire bénéficier de certains de leurs droits, le chef de division de la justice et garde des sceaux, suggère que des recommandations précises soient adressées aux autorités politico-administratives, mais aussi à l'Unicef et à la division provinciale de l'enseignement. Le président du tribunal pour enfants, aimerait que l'établissement soit délocalisé de la prison centrale vers le camp de détention d'Osio pour un bel encadrement de ces enfants.

Maniema : le SYNACASS contre toute intimidation des grévistes. « Nous, chefs de travaux, assistants et chargés des pratiques professionnelles œuvrant au sein des établissements publics de l'ESU Maniema disons : La grève sèche et radicale, décrétée par SYNACASS en date du 5 janvier 2022 au sein des établissements publics de l'ESU Maniema, continue et ne sera levée jusqu'à la satisfaction totale de nos revendications par le gouvernement congolais. Rappelons au gouvernement de la RDC le respect du protocole signé en date du 3 février 2022 et exigeons le quota du SYNACASS soit respecter à la participation aux assises de la commission paritaire ».

Élection du gouverneur au Mai-Ndombe : un député provincial invite ses pairs à rejeter des candidats imposés depuis Kinshasa. Les députés provinciaux voudront faire un choix libre de la personne qui peut faire décoller la province du Mai-Ndombe et non un candidat imposé par les mentors politiques au niveau central, a déclaré le 1er mars le député provincial Nkoso Kevani. Le Mai-Ndombe est l'une des quatorze provinces de la RDC, où l'élection de gouverneur est prévue le 6 mai 2022. Il invite ainsi ses pairs à ne pas céder à la manipulation.

Ituri : l'armée neutralise 18 miliciens CODECO à Aruda. Depuis le début de la semaine, les forces loyalistes ont lancé une offensive contre l'une des positions de ces rebelles dans cette entité. Il s'agit de l'un de bastions, d'où ces miliciens lancent des attaques contre plusieurs agglomérations dont Amée, Aruda, Djalusene, Pakenge ou encore Zaa, dans le territoire de Mahagi. Selon lui, le but de ces opérations est de déloger l'ennemi de cette zone, où plusieurs effets militaires ont été récupérés par les Fardc. Des sources locales affirment que lundi dernier, ces hors la loi ont abattu trois personnes et incendié une centaine de maisons à Djalusene.

Lomami : 5 personnes foudroyées en plein culte kimbanguiste. Trois autres blessés inconscients ont été admis dans un centre hospitalier de la place. D'autres adeptes de l'église se sont enfuis après le drame.

Procès des ADF à Beni : 12 prévenus écopent de lourdes peines. Douze prévenus, parmi lesquels un Rwandais et une Kenyane ont écopé de peines allant de 10 à 20 ans de servitude pénale principale pour participation à un mouvement insurrectionnel. Mais, ce sont au total 128 présumés combattants ADF et leurs collaborateurs, qui ont été déférés devant le tribunal militaire de garnison de Beni pour y être jugés. Ils sont poursuivis pour participation à un mouvement insurrectionnel dans le cadre de la rébellion des ADF. La population attend beaucoup de ce procès, surtout ceux qui ont perdu les leurs dans les différentes attaques ADF et veulent que justice leur soit rendue.

Nord-Kivu : un soldat Fardc se suicide à Kamango après avoir tué deux personnes, dont son chef de peloton, et blessé deux autres de ses compagnons. L'incident s'est passé à Kamango, chef-lieu de la chefferie de Watalinga, dans le territoire de Beni (Nord-Kivu). Le motif de ce drame n'est pas connu, mais une enquête est ouverte.

Goma : 50 familles accusent AIRTEL de collaborer directement avec les kidnappeurs. La maison de téléphonie mobile AIRTEL est mise en accusation depuis le mois de février dernier par un collectif de cinquante familles victimes des kidnappings dans la ville de Goma. Au cours de l'audience de mardi 1er mars au tribunal de grande instance de Goma, ces familles ont incriminé cette société de faciliter des transactions financières entre les kidnappeurs et les victimes.

Sud-Kivu : « Qu'il y ait des patrouilles le long de la route Baraka – Bibogobogo » (Général Ramazani Fundi). « Afin que la population puisse circuler paisiblement, que les Banyamulenges puissent avoir accès à

Baraka pour se ravitailler en vivres. Et que les habitants de Baraka puissent avoir accès aux collines pour travailler leurs champs », a martelé le commandant Fardc Sukola 2 Sud.

Maï-Ndombe : la SODEFOR lance un projet d'assainissement à Nioki. Selon la Société de développement forestier, ce projet est constitué de plusieurs axes, notamment l'assainissement et la réhabilitation de grandes artères de la cité de Nioki ainsi que la gestion des déchets ménagers. Son objectif principal est la contribution à l'amélioration des conditions de vie de la population sur le plan socio-économique et environnemental.

RDC : le nouveau coordonnateur de la COMIFAC a pris ses fonctions. Le nouveau coordonnateur de la Commission des forêts de l'Afrique centrale (COMIFAC), Sébastien Malele Mbala, a été officiellement installé le 28 février. La COMIFAC existe sur base du traité du 5 février 2005, relatif à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes en l'Afrique centrale. Elle est une organisation intergouvernementale et l'unique instance de régulation et de gestion des écosystèmes dans la sous-région.

Violences sexuelles : Dr Mukwege favorable à la collaboration avec le CMC et l'UNILU pour la prise en charge des victimes. « Notre passage à Lubumbashi, c'était surtout pour sceller une collaboration sud-sud entre l'hôpital de Panzi, CMC à Lubumbashi et la faculté de médecine. Je pense que c'est très important que nous commencions cette collaboration sud-sud, parce qu'il y a beaucoup de potentiel » précise le Dr Mukwege. Il y a des médecins de Lubumbashi qui sont allés se faire former à Panzi (Bukavu), et nos équipes continuent à aller par exemple à Pweto opérer. Ce serait beaucoup plus facile d'envoyer les malades à Lubumbashi avec les équipes en collaboration avec l'université et le CMC et trouver les moyens pour les prendre en charge gratuitement »

Maniema : « 73% d'écoles de la province éducationnelle Maniema 1 en mauvais état », déplore le Proved. Le directeur de la Province éducationnelle de Maniema 1, confirme que la gratuité de l'enseignement de base était effective dans la province avec un afflux d'élèves : 323 497 élèves, dont 153 164 élèves filles. Il souligne que les sérieux problèmes se trouvent dans le domaine des infrastructures : « Nous 73% d'écoles (en matériaux de fortune) au niveau de la province éducationnelle Maniema 1 contre 27% d'écoles construites en dur ». Il salue les efforts du gouvernement d'avoir ciblé la province du Maniema dans son programme de construction d'écoles.

Beni : les malades refusent l'hospitalisation dans l'air de santé Kalivuli après son attaque par des miliciens. Le médecin traitant dans l'aire de sante de Kalivuli parle des conséquences de cette situation : « Depuis environ cinq mois, on n'arrive plus à travailler convenablement, les malades ont peur de fréquenter nos structures. Au mois de novembre dernier, nous avons été visités par de présumés Maï-Maï. Depuis lors, on reçoit les malades en ambulatoire, puis le malade rentre dans la communauté, et le personnel soignant se débrouille pour passer la nuit dans la communauté et la structure reste vide. Donc, les malades n'arrivent plus à bénéficier des soins adéquats. Une fois que le malade prend le traitement en ambulatoire, quand son état s'améliore, il reste et ne revient plus pour honorer sa facture. Et puis, quelqu'un qui vient le matin et à 15 h il doit rentrer chez lui, même s'il est dans un état qui mérite l'hospitalisation, mais à cause de la psychose sécuritaire, il refuse de rester et rentre chez lui. Son état sanitaire peut s'aggraver » Seule la restauration de la paix dans la région peut remédier à ce problème.

Ituri : le gouvernement envoie du renfort en troupes et logistiques pour combattre les groupes armés. « Je suis déterminé à poursuivre avec les opérations militaires contre les groupes armés en Ituri jusqu'à la fin de mon mandat », a déclaré le chef de l'exécutif provincial. Selon lui, les différentes structures qui s'impliquent dans la recherche de la Paix en Ituri, notamment la Task force, doivent continuer leur travail, tout comme l'armée qui va poursuivre sa mission de combattre tous ceux qui ont pris les armes contre la République.

Sama Lukonde crée l'Agence de pilotage et de suivi des conventions entre la RDC et ses partenaires privés. L'APCSC joue, à cet effet, le rôle d'interface entre les différentes parties et entités intéressées par les projets issus des accords de collaboration ou de coopération en matière d'infrastructures de base et des ressources naturelles, notamment le gouvernement de la République démocratique du Congo, les entreprises et/ou les groupements d'entreprises privées ainsi que toute joint-venture ou structure de suivi créée aux fins d'exploration, d'exploitation ou de commercialisation des ressources naturelles et/ou d'exécution des travaux d'infrastructures, etc. L'APCSC comprend trois structures organiques, à savoir : le Conseil d'Administration, la direction générale et le Collège des commissaires aux comptes.

La RDC et la BAD signent trois contrats de financements évalués à 196 millions USD. Le ministre des Finances qui a signé pour le gouvernement congolais explique que ce financement est constitué d'une partie de prêt et l'autre d'un don. Le prêt s'élève à 83,33 millions USD et le don est de 56,67 millions USD. Avec ces

financements de la Banque africaine de Développement, la RDC attend lancer trois projets : l'aménagement de la route Goma-Bukavu ; le renforcement des infrastructures socioéconomiques dans la région du centre et le projet d'appui à la relance de l'économie congolaise par un soutien au secteur économique et financier.

Jeudi 3 mars.

Des têtes d'érosions menacent l'Université de Kinshasa. « Il s'agit notamment de la vétusté et la destruction très importante de la voirie à l'Unikin, qui risque de nous faire perdre une infrastructure acquise, il y a plus de 60 ans », a indiqué le recteur de l'Unikin. Il déplore aussi les conditions des auditoires dans lesquels se donnent les cours. Il se dit être confiant « pour la suite et espère trouver très vite les solutions. »

Procès Chebeya-Bazana : peine de mort requise contre Christian Kenga Kenga et 10 ans de prison contre Jacques Mugabo. Le commissaire adjoint Paul Mwilambwe bénéficie d'un acquittement pur et simple. Dans son réquisitoire, l'auditeur général des Fardc a abondé presque dans le même sens que les plaidoiries des parties civiles. Il a recadré les faits en passant par l'analyse des infractions. Toutefois, il s'est refusé d'impliquer le Président de la République honoraire, Joseph Kabila, alors que les parties civiles soutiennent toujours que ce dernier a été le provocateur de l'assassinat du 1er juin 2010. La suite des plaidoiries est prévue mercredi 9 mars prochain.

Kwilu : les chefs des travaux et assistants durcissent leur grève dans les établissements universitaires. « Nous faisons savoir à l'Etat congolais que notre grève est devenue sèche, parce que notre employeur, l'Etat, n'arrive pas à répondre à nos revendications. A savoir : le quota qui nous a été réservé par la commission paritaire n'est pas respecté ». Ils invitent l'Etat congolais à comprendre que les chefs des travaux et assistants sont « dépendants des professeurs, qui n'arrivent pas au fin fond des villages où nous prestons ».

Boma : la mairie annonce la rage canine dans la ville. Le maire de Boma dans le Kongo-Central, appelle tout propriétaire d'un chien, chat, chimpanzé ou autre animal de compagnie à le faire obligatoirement et urgemment vacciner à dater du 2 mars. Tout chien est à garder en lieu sûr, dans une cage ou dans une logette à dater de ce jour ». « Toute morsure d'un chien enragé ayant entraîné mort d'homme constitue, pour son propriétaire, le responsable civil dans l'acte posé par son animal. Ce qui entraînera pour lui des poursuites judiciaires ».

« Deux lois seront bientôt adoptées pour permettre d'alléger le poids fiscal aux jeunes entrepreneurs. » « Il y a deux projets de loi : la loi sur l'entrepreneuriat et le start up ; et le projet de loi sur l'artisanat », a expliqué le ministre de l'Entrepreneuriat et de Petites et moyennes entreprises. Il y a des dispositions à l'intérieur de ces deux lois qui vont disposer d'un moratoire d'une année, deux ou trois ans, selon le cas pour que les jeunes entreprises qui commencent soient, effectivement, défiscalisées pour leur permettre de s'asseoir avant de payer leurs taxes.

Beni : des ONG en atelier sur le dialogue démocratique pour la paix. Une séance de dialogue démocratique pour la paix réunit depuis le 2 mars à Beni (Nord-Kivu), les membres des associations féminines de la ville et territoire de Beni, les femmes actrices de la paix et les représentants des groupes de pression, mouvements citoyens ainsi que les acteurs de la société civile. L'activité, initiée par Pole Institute, est soutenue par la Monusco.

Kinshasa : le parti ECIDE dénonce l'arrestation de ses militants. Le parti politique Engagement citoyen pour le développement a fustigé l'arrestation des seize militants de son parti le 25 février à Kinshasa. Ils ont été accusés injustement d'avoir tabassé un député national de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS).

Ituri : la FEC salue la réhabilitation de la route Mambasa-Biakato-Beni, long d'environ 150 kms. Pour le responsable de la FEC, la réhabilitation de cette route pourra entraîner l'intensification du trafic sur ce tronçon et permettre aux opérateurs économiques d'écouler facilement leurs marchandises dans des zones jadis d'accès difficile à cause de la dégradation de cette route. Il confirme que désormais les marchandises sont livrées à moindre coût. Il estime que plusieurs coins seront dorénavant ravitaillés en marchandises.

Les Etats-Unis s'engagent à renforcer le secteur du travail en RDC. La ministre américaine du Travail, a annoncé également que son pays était prêt à collaborer avec la RDC dans le projet qui consiste à mettre fin au travail des enfants dans l'exploitation minière.

Lubumbashi: les magistrats observent un arrêt de travail, ce jeudi 3 mars pour dénoncer l'arrestation d'un de leurs par les agents de l'Agence nationale de renseignement (ANR). Selon le délégué des magistrats du tribunal de grande instance du Haut-Katanga, leur camarade a été torturé dans les locaux de l'ANR ; avant d'être libéré.

Kinshasa : lancement du projet « To Batela Salonga ». Le but de ce projet est de promouvoir une gestion efficace du parc national de la Salonga. « Ce projet permettra notamment de lutter contre l'insuffisance alimentaire dans ce coin du pays. Mais aussi la création d'entrepreneurs agricoles ». Ce projet réunit le gouvernement, le programme des N.U. pour l'environnement et l'organisation AASD. Le parc national de la Salonga est le plus grand parc d'Afrique, et le troisième au monde.

Kasaï : les infirmiers de Luebo réclament leurs arriérés de prime. Plus de trois cents infirmiers de la zone de santé de Luebo au Kasaï réclament leurs primes de risque de deux mois. Ils demandent aux autorités de s'impliquer pour que leur situation soit résolue. Ils promettent de mener différentes actions pour obtenir gain de cause.

Violences sexuelles en RDC : Dr Mukwege plaide pour la réparation des préjudices causés aux victimes. Au cours d'une conférence axée sous le thème : "Le viol comme arme de guerre", Dr Mukwege a expliqué à l'assistance que le viol était un crime invisible longtemps ignoré. Les victimes ne peuvent pas s'exprimer de peur qu'elles ne soient sanctionnées pour la deuxième fois par la communauté. Pour y mettre fin, Dr Mukwege plaide pour que justice soit faite en faveur des victimes.

Près de 200 nouvelles salles de classes prévues dans la province éducationnelle de Sud-Kivu 1. Selon le directeur de la province éducationnelle Sud-Kivu 1, est prévu la construction de 196 nouvelles salles de classes dans quelques sous divisions ainsi que la fabrication et la mise à la disposition des écoles d'au moins 3300 bancs pupitres. Selon lui, il a été aussi prévu la formation de 825 enseignants sur la réforme du programme éducatif en lecture, en langues nationales, écriture, en mathématiques et en compétences de la vie courante ».

Le pape François attendu en RDC le 2 juillet. Cette visite, qui ira jusqu'au 5 juillet, se veut être, une occasion de réconciliation, et de raviver l'espérance du peuple congolais en quête de la paix, de la sécurité et du bien-être.

Kasaï-Central : la situation sociale est préoccupante à Demba, alerte le député Rombeau Kalombo. Il a déploré les conditions inhumaines des malades à l'hôpital général de Demba. « L'hôpital général de Demba est devenu une porcherie, sans parler de la mauvaise gestion de cet hôpital. Sur le plan infrastructure, la route nationale qui relie la ville de Kananga au territoire de Mweka en passant par le territoire de Demba que nous venions de réhabiliter il y a deux ans se trouve aujourd'hui dans un état d'impraticabilité notoire ; cela à cause de non-entretien ». Il déplore également le social, en soulignant que le fonctionnaire de l'Etat de cette partie du pays accède difficile à son salaire. Sur le plan éducationnel, la plupart des écoles ne sont ni agréées, ni mécanisées ni construites.

Kalemie : le ministre Fabrice Puela lance les consultations sur la justice transitionnelle. Le ministre a dit sa détermination d'étendre ce processus à Goma au Nord-Kivu. L'ONU définit la justice transitionnelle comme «l'éventail complet des divers processus et mécanismes mis en œuvre par une société pour tenter de faire face à des exactions massives commises dans le passé, en vue d'établir les responsabilités, de rendre la justice et de permettre la réconciliation».

Hausse de prix du manioc et de maïs à Bandundu. Un gros sac de maïs, qui négociait à 55000 fFC, se vend actuellement à 75000. Et un sac de manioc est passé de 35 000 à 40 000 FC. D'après les vendeuses de ces produits, cette hausse des prix est due à la rareté causée par la période de semences l'exportation du maïs vers Brazzaville.

Marie-Ange Lukiana propose une vice-présidence à la tête de la RDC. Selon l'élue de Kinshasa, il serait souhaitable que la Constitution, qui prône elle-même la parité à tous les niveaux de responsabilité, soit amendée dans le sens de permettre l'élévation de la femme congolaise au sommet de l'Etat.

Le CIAT-HARVEST PLUS encadre des agriculteurs pour améliorer la sécurité alimentaire. Le Centre internationale d'agriculture tropicale -HARVEST PLUS a formé les 2 et 3 mars à Bukavu dans le Sud-Kivu plus de quarante personnes « à une utilisation correcte » des semences et cultures bio fortifiées en temps de Covid-19. Le coordonnateur explique : « Ce projet avait pour objectif d'aider les agriculteurs du Nord-Kivu et du Sud-Kivu qui sont parmi les provinces les plus touchées par les effets de Covid-19, pour reprendre les activités agricoles en l'occurrence la production et dissémination des cultures de haricot et de maïs bio fortifiés.» Il a indiqué que

L'objectif était d'atteindre 400 000 ménages pour les deux provinces des Nord et Sud-Kivu, mais le projet n'a pu atteindre que 298 000 ménages. 27 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire en 2021 en RDC alors qu'ils étaient 13.1 millions en 2018. L'étude de l'ONG Action contre la faim, démontre que près de 860 000 enfants de moins de cinq ans tomberont dans la malnutrition aiguë au cours de 2022.

Vendredi 4 mars.

A Rome, les députés congolais demandent au Pape François de canoniser Annuarite Nengapita et Isidore Bakanja. « Ils ont été faits bienheureux, mais la canonisation a trop duré. C'est pourquoi nous sommes venus faire un lobbying pour que la canonisation aboutisse », a déclaré un membre de la délégation des parlementaires congolais à Rome. « Nos échanges ont tourné autour de la paix, au niveau national, à la suite des guerres qui durent depuis plusieurs années, spécialement dans l'Est de la RDC. Nous avons demandé au Vatican d'assurer la médiation dans le conflit ».

Le gouvernement va publier les clauses du partenariat signé avec Dan Gertler, annonce Patrick Muyaya. Le gouvernement congolais avait trouvé un accord, le 25 février avec l'homme d'affaires Israélien Dan Gertler. A en croire l'exécutif de la RDC, cet arrangement devrait lui permettre de récupérer les blocs et actifs concernés, évalués à plus de deux milliards USD. La société civile et quelques ONG de défense des droits de l'homme ont salué cette initiative, mais ont exigé de connaître les clauses de cet accord. C'est le cas de l'association « Le Congo n'est pas à vendre ». Pour cette structure, cet accord « est un pas vers la fin du pillage des ressources congolaises ».

Beni : réhabilité par la Monusco, l'axe routier Mavivi-Saio fait la joie d'un chef coutumier. Selon le chef notable du village Vemba-Mavivi la réfection de ce tronçon par la Monusco va sécuriser davantage le trajet ainsi que la population. Il demande à la Mission onusienne de continuer dans ce sens. « Je suis très content de voir cette route réhabilitée, ça va aussi nous faciliter sur le plan sécuritaire ou sur le plan de récolte des produits agricoles ».

Nord-Kivu : le PNUD satisfait du plan d'actions prioritaires du gouvernement provincial. Le coordonnateur du programme au PNUD, recommande aux acteurs et partenaires du gouvernement de mettre en pratique le contenu de ce plan d'action qui doit être considéré comme une boussole qui va orienter les actions du gouvernement de la province.

Butembo : une ONG sensibilise les enfants pour un environnement sain. Le coordonnateur de Roots and Shoot, affirme : « Nous avons épinglé les enfants parce qu'ils ont une mémoire solide. A travers les enfants nous avons une facilité d'atteindre les parents. Je suis sûr que les enfants vont faire la restitution auprès des parents, vu que nous causons beaucoup de dommages sur notre environnement sans pour autant savoir comment apporter une solution aux dommages que nous causons ». La journée mondiale de la vie sauvage, instituée par l'ONU en 2014, a été célébrée cette année sous le thème « Récupérer les espèces clés pour la restauration des écosystèmes ».

Maniema : lancement officiel de la vaccination de masse contre la COVID-19. Selon le coordonnateur provincial du programme élargi de vaccination, 98 centres, répartis dans 18 zones de santé, sont organisés pour cette fin. Par ailleurs, 1.367.825 personnes âgées de 18 ans et plus sont attendues, lors de cette campagne de masse, pour se faire vacciner contre le coronavirus dans la province du Maniema.

Sud-Kivu : la LICOSKI s'inquiète de la hausse des prix des biens sur le marché. Selon le président de la Ligue des consommateurs des services au Congo-Kinshasa (LICOSKI) les prix des produits de première nécessité et des vivres prennent de l'ascenseur depuis quelques jours sur le marché de Bukavu. Même les prix des produits locaux comme le pain, la braise et l'oignon sont en hausse. Le panier de la ménagère est donc en souffrance. Il interpelle ainsi les Congolais à ne pas confondre la rareté actuelle du carburant avec les prix des biens sur le marché

RDC : "Désormais la sous-traitance est réservée aux entreprises à capitaux congolais" (Ministre des PME). Pour le ministre d'Etat en charge de l'Entrepreneuriat, des petites et moyennes entreprises, la loi n°17/001 du 08 février 2017 fixant les règles applicables à la sous-traitance dans le secteur privé, vise à permettre l'accès aux marchés par les PME congolaises. Face aux inquiétudes exprimées par les opérateurs congolais sur l'application de cette loi, le directeur général de l'Autorité de régulation de la sous-traitance, a promis de passer au contrôle après cette étape de sensibilisation.

Kwilu: probable relance des travaux du barrage de Kakobola à Gungu. Selon le commissaire général chargé de l'énergie du Kwilu, le ministre a affirmé que le gouvernement congolais va disponibiliser des fonds pour payer la partie indienne, pour le reste des travaux de finition ainsi que le transport de l'électricité afin d'alimenter trois agglomérations à savoir Kikwit, Gungu et Idiofa. Réagissant à cette annonce, le président de la société civile de Gungu, estime que la communauté locale attend de voir la reprise effective des travaux avant d'y croire.

Lubumbashi : 4 agents de l'ANR condamnés à 7 ans de prison pour séquestration d'un magistrat. Sur les cinq agents interpellés, quatre ont été condamnés à sept ans de servitude pénale principale. Le cinquième a été acquitté parce que non impliqué dans les faits reprochés aux autres. Ils sont accusés d'avoir torturé et enlevé le magistrat qui voulait verbaliser trois agents du service de renseignement qui venaient d'être arrêtés pour notamment coups et blessures volontaires sur une dame.

Crise politique à l'Equateur : la Cour constitutionnelle rejette la requête de l'ancien président de l'Assemblée provinciale. Ce dernier voulait par cette action, débouter le bureau d'âge qui a été mis sur pied et dirigé par la nouvelle présidente, Marie-Josée Molebo. Conséquence, les actes posés par le bureau d'âge, dont l'invalidation des députés membres du G13 et l'organisation de l'élection d'un nouveau bureau définitif, restent fondés, indiquent des experts. Car les arrêts de la Cour Constitutionnelle restent exécutoires et opposables à tous.

Nord-Kivu : le parlement d'enfants de Butembo-Lubero sensibilise contre l'exploitation sexuelle. Le parlement d'enfants de Butembo-Lubero affirme avoir enregistré en 2020 plus de sept mille enfants exploités sexuellement dans des maisons de tolérance. Pour lutter contre ce phénomène, le parlement d'enfants de Butembo-Lubero a lancé une campagne de sensibilisation des élèves des différentes écoles de la ville. D'après le président de cette structure, les enfants doivent apprendre à se protéger et dénoncer les cas d'abus sexuel.

Kisangani : reprise du procès des rebelles du groupe Force défense Simba au tribunal militaire de garnison. Ils sont accusés entre autres d'assassinat et de tentative de meurtre. Cette première audience a consisté en la présentation des procès-verbaux des détenus, des biens saisis ainsi que d'autres personnes impliquées dans ce dossier. A la prochaine audience, le ministère public devra présenter devant le Tribunal d'autres témoins cités.

Beni : les prix des produits manufacturés en hausse. Certains commerçants interrogés indiquent que cette hausse est due à l'insécurité sur l'axe Kasindi-Beni et dans la partie Est du territoire de Beni en générale, d'autres par contre, renseignent qu'il y a rareté de ces produits manufacturés sur le marché car une bonne cargaison serait bloquée à Mombasa au Kenya.

Ituri : sensibilisation sur le rôle de la Monusco dans le rétablissement de la paix en Ituri. Pour les participants, cette activité leur a permis de sortir de l'ignorance. D'après eux, ils peuvent désormais bien dissocier le rôle de la Monusco et la responsabilité du gouvernement Congolais dans le rétablissement de la paix en Ituri. L'ignorance du mandat de la Monusco par la majorité de la population était à l'origine de nombreux malentendus.

Nord-Kivu : une grande partie de la chefferie de Bashali Mokoto occupée par les groupes armés. La société civile précise que 15 villages sur les 25 que compte cette entité sont sous contrôle des rebelles. Ces groupes commettent beaucoup d'exactions et autres formes de tracasseries contre les civils. D'après lui, ces groupes armés se renforcent en nombre en procédant aux nouveaux recrutements depuis ces trois derniers mois.

La RDC condamne l'invasion russe en Ukraine. Le gouvernement congolais, par la voix de son porte-parole, justifie ce choix par le fait que la RDC connaît les conséquences d'une agression, ayant elle-même été victime des affres d'agression.

Butembo : la Monusco forme des gardiens de prison en self défense. Cette formation a porté sur un ensemble d'exercices physiques qui leur ont été appris et dont l'objectif est de relever leur niveau de défense personnelle, en cas d'incidents sécuritaires à l'intérieur ou à l'extérieur de la prison. Généralement, en cas de mutinerie ou des revendications des détenus, les gardes peuvent maintenir l'ordre juste en utilisant leur force physique.

Samedi 5 mars.

Le député Anicet Babanga dépose à l'Assemblée nationale une proposition de loi portant protection de l'étudiant. « Il n'existe aucune loi portant protection de l'étudiant. Il existe une loi-cadre. Mais cela ne suffit pas. Il faut une qui permet de protéger l'étudiant sur le plan juridique, social, académique et culturel (...) L'étudiant n'a pas assez de considérations. Lorsqu'ils veulent revendiquer leurs droits, les étudiants sont dispersés avec les lacrymogènes. La police entre jusque dans les sites universitaires pour interpellier les manifestants ».

Kinshasa : un député national appelle à la cohabitation communautaire pacifique à Kalemie. Il lance cet appel au lendemain de l'attaque perpétrée le 4 mars à Mombuili dans le groupement Kasanganyemba par des présumés miliciens TWA. Il demande au gouvernement central « de mettre hors d'état de nuire les ennemis de la paix » et appelle à la cohabitation pacifique pour permettre à la population de se concentrer sur le développement.

Kindu : Caritas développement apporte une aide financière aux familles sinistrées à la suite d'une pluie diluvienne, du 21 janvier dernier dans les communes de Mikelenge et Alunguli. Depuis jeudi 3 mars, chaque ménage reçoit par transfert mobile la somme de 142.9 USD. 1255 familles sont concernées par cette aide. L'assistance à ces ménages sinistrés se fait grâce à l'appui financier de Cafod, soutenu par Star fund.

Bandundu : Diakonia forme les acteurs de la société civile sur le leadership féminin. L'ONG suédoise Diakonia organise, depuis le 3 mars dans la ville de Bandundu (Kwilu), un atelier de renforcement des capacités des acteurs de la société civile sur le leadership féminin et les droits des femmes. L'objectif est notamment d'outiller les femmes sur la protection et la promotion de leurs droits et de susciter en elles l'ambition d'être leaders dans les organes de prise de décisions. Cet atelier va se clôturer le 8 mars.

Butembo : les femmes journalistes ne sont pas suffisamment affectées à la couverture des grands sujets de terrain (corporation) « Les responsabilités sont partagées. Parce qu'il y a d'une part le fait que certaines femmes ne se montrent pas compétitives et d'office, elles ne bénéficient pas de cette considération-là. Mais d'autre part, il y a aussi des femmes qui sont victimes des préjugés. Comme elle est une femme elle ne peut pas être à mesure de le faire. Donc il y a ces deux côtés là, les responsabilités sont partagées entre les femmes elles-mêmes et des personnes qui sont censées les encadrer », a expliqué le coordonnateur de REJIAFJ, Jérémie Kyaswekera.

Ituri : rencontre entre les autorités locales de la RDC et du Soudan du sud. Les autorités locales du territoire d'Aru en Ituri ont rencontré leurs homologues du Soudan du sud, le 4 mars, dans la localité congolaise de Kengezi-Base, à la frontière entre les deux pays. Cette rencontre avait pour objectif « de limiter les incursions sporadiques des soldats du Soudan du sud sur le territoire Congolais ». La dernière incursion militaire Soudanaise date de dimanche 27 février à Karagba. Ces soldats étrangers avaient tué 2 civils et emporté plusieurs biens. L'administrateur du territoire d'Aru, estime que cette rencontre a porté ses fruits. Les autorités du Soudan du sud ont reconnu les forfaits commis par leurs soldats et ont promis de restituer les biens des congolais qu'ils avaient emportés. La réponse du Soudan du sud a satisfait la société civile congolaise.

Djugu : l'armée reprend le contrôle du village Aruda. Cette localité était entre les mains des rebelles Codeco. Des sources sécuritaires sur place rapportent que les Fardc ont chassé les rebelles à la suite des combats après l'assaut qu'elles ont lancé vendredi matin sur une position de la Codeco près du village Aruda. Ces combats ont provoqué un mouvement des populations de ce village vers les entités de Kpandroma, Buba et Dz'na.

Kwilu : plusieurs produits agricoles devenus rares à Masimanimba. Le manioc, le maïs, l'arachide et d'autres produits agricoles manquent cruellement, depuis un certain temps, dans quelques secteurs de Masimanimba, provoquant ainsi une crise alimentaire, alerte l'administrateur de ce territoire. Il attribue cette carence des produits vivriers au passage l'année passée des sauterelles qui avaient ravagé les cultures. A cela, s'ajoute le manque de semences améliorées. Il lance, ainsi, un SOS aux autorités provinciales et nationales ainsi qu'aux personnes de bonne volonté afin de doter ce territoire des semences améliorées qui pourraient mettre fin à cette crise alimentaire.

Guerre en Ukraine: 533 congolais ont quitté l'Ukraine pour la Pologne (Gouvernement). La Pologne, conformément aux recommandations de l'Union Européenne, accorde un séjour temporaire de 30 jours en attendant leur retour en RDC. C'est ce qu'a annoncé le ministre des Affaires étrangères.

Assemblée nationale : la Commission permanente des droits de l'homme va appuyer la loi contre le tribalisme. « La proposition de loi contre le tribalisme, j'en suis convaincu, constitue une opportunité de remettre sur la table, les valeurs ancestrales qui sont les nôtres : l'accueil, la solidarité, le vivre-ensemble, le souci de régler pacifiquement les conflits entre nos communautés ou individus sous l'arbre à palabre, et surtout, la tolérance. Dans la recherche d'une solution à ce problème, la commission permanente des droits de l'homme de l'Assemblée nationale s'engage à faire sa part », a fait savoir le président de cette structure. Il a indiqué que les différents instruments juridiques internationaux des droits de l'homme donnent à sa Commission le canevas pour faire le processus législatif sur la question de discours de haine et d'incitation à la haine.

Procès Chebeya : les parties civiles demande la révocation de John Numbi et Daniel Mukalayi. Les défenseurs des droits de l'homme ont dit craindre pour leur sécurité avec la présence de ces deux personnalités au sein des services de sécurité. Selon Me Peter Ngomo, leur révocation permettrait également à la Haute Cour militaire de juger John Numbi à la prochaine instance du procès, sans tergiversations.

Crise entre le parquet et la police de Maï-ndombe : les avocats sollicitent l'implication du Chef de l'État
Les avocats et défenseurs judiciaires ont dénoncé samedi 5 mars "la violation flagrante par le commissaire provincial de la police du Maï-Ndombe, de l'article 149 de la constitution qui énonce le principe de l'indépendance du pouvoir judiciaire". Dans une déclaration faite à la presse, ces avocats accusent ce dernier d'avoir libéré sur ordre illégal du gouverneur de province, les prévenus mis en détention par le procureur général du parquet général du Maï-Ndombe. "Nous, avocats et défenseurs judiciaires exerçant de la province du Maï-Ndombe, réunis en date du 5 mars 2022 autour de la situation qui prévaut à ce jour dans notre province, précisément à Inongo, en rapport avec la crise qu'il y a entre le pouvoir exécutif et judiciaire, dénonçons avec la plus grande énergie, la violation flagrante de l'article 149 de la constitution du 18 février 2006 tel que modifié à ce jour. Lequel énonce les principes de l'indépendance du pouvoir judiciaire", ont-ils fait savoir. A cet effet, ils sollicitent l'implication du Chef de l'État pour restaurer l'ordre dans l'administration de cette partie du pays. Les magistrats et autres auxiliaires du parquet général près la Cour d'appel menacent de quitter la ville d'Inongo pour ne plus y travailler.

Une centaine de jeunes blogueurs formés dans la lutte contre les fakes news. Environ cent soixante jeunes blogueurs ont été formés dans la lutte contre les fakes news dans neuf villes de la République démocratique du Congo. Ces travaux ont duré près d'une semaine et se sont clôturés vendredi 4 mars. Ils ont été organisés par le Fonds des Nations unies pour l'enfance. Cette formation vise à transmettre à ces jeunes des méthodes et techniques de l'art oratoire leur permettant de lutter contre les fakes news dans ce contexte de la pandémie COVID-19 et des périodes électorales, afin de contrer la propagation des messages de haines, a expliqué le chef de bureau de l'Unicef à Mbuji-Mayi. La vision de l'Unicef est de former 500 jeunes d'ici à la fin 2022, de les doter de compétences suffisantes afin d'être opérationnels sur le marché de l'emploi et bénéficier d'opportunités.

Dimanche 6 mars.

Beni : 72 otages libérés des mains des rebelles des ADF depuis le début de l'année (Armée). « Il y a eu trois otages libérés au Nord-Est de Oicha et une fille dans le Ruwenzori. Exactement depuis le début de l'année, nous avons aujourd'hui sauvé les compatriotes qui étaient dans les mains des terroristes qui sont aujourd'hui à 72. Parmi les otages libérés il y a 26 femmes. La majorité sont des mineurs. Le travail continue », a déclaré le porte-parole des opérations Sokola1 Grand Nord, Selon lui, il y a au moins sept personnes qui ont eu l'occasion de fuir pendant les opérations de bombardement des Fardc dans les positions des ADF.

Rutshuru : reprise du trafic sur le pont Mabenga. Selon le porte-parole du Gouverneur, la réhabilitation des deux bandes de roulement et de la rampe d'axe sur le pont Mabenga exige pour l'instant que seuls les véhicules légers de type mini-bus et voiture soient autorisés à traverser sur ce pont. C'est une mesure de prévention contre des dangers qui peuvent surgir. Le passage des gros véhicules interviendra en début de la semaine prochaine, a-t-il précisé. En conséquence, les usagers et propriétaires des véhicules sont appelés au respect strict du tonnage maximal exigé pour la traversée du pont.

Walikale : remise des kits de réinsertion communautaire aux ex combattants à Pinga. C'est un projet exécuté par le groupe culturel « KIFPUMU » et financé entièrement par la Monusco à travers sa section de désarmement, démobilisation et réinsertion et réduction des violences communautaires (DDR/CVR). Il a concerné plus d'une cinquantaine de personnes classées dans la catégorie des personnes à risque. Parmi elles, figurent des ex combattants et des femmes vulnérables victimes des affres de la guerre.

Le gouvernement adopte le projet « Objectif 2024 » pour préparer les futurs champions. Dans ses grandes lignes, cette « ambitieuse » Feuille de route vise à canaliser les efforts du Gouvernement sur douze (12) disciplines sportives à savoir du Football, Basket-ball, Handball, Volley-ball, Judo, Karaté Do, Taekwondo, Boxe, Lawn Tennis, Athlétisme, Luttés et Tennis de table. L'objectif poursuivi dans ce cadre est de préparer les futurs champions et lancer le développement du sport congolais dans un environnement moderne et assaini. Les Jeux Congolais (prévus lors des vacances des Pâques en avril 2022), a précisé, le Ministre Chembo, seront le point de départ de cette action pour la découverte et la sélection des talents.

Mbuji-Mayi : une ONG locale lance des activités du mois de la femme. La Fondation Mpanda wetu, une organisation locale de développement, a lancé des activités du mois de la femme le 4 mars à Mbuji-Mayi. Elles ont commencé par un tournoi de football qui a opposé quatre équipes féminines. D'autres équipes de femmes se sont affrontées dans le Nzango-sport, un jeu de loisir pratiqué en Afrique par les jeunes filles. Toujours au stade, un autre groupe de femmes s'est adonné au génie en herbe, des questions en tshiluba leur ont été posées sur la culture générale. L'activité qui a émerveillé la foule est la course des femmes motocyclistes. "Le but était de bouger les mamans, qu'elles fassent un peu de sport qui contribue à leur santé physique".

Programme de développement de 145 territoires : Sama Lukonde promet de collaborer directement avec les chefs coutumiers pour le bien-être de la population. Les chefs coutumiers qui ont discuté avec le premier ministre sur les problèmes spécifiques de leurs entités respectives, sont impatients de voir ce programme se concrétiser rapidement. Par ailleurs, ils lui ont promis leur accompagnement pour sa matérialisation.

Lubero : la société civile attend des actions concrètes pour le rétablissement de la sécurité en une année. Cette attente a été émise à l'issue d'une table ronde organisée jeudi et vendredi 4 mars à Kirumba, à l'intention des leaders communautaires, des acteurs politiques et de la société civile ainsi que des autorités politico-administratives. Ces assises ont été organisées par la coordination territoriale de la société civile dans le but d'amener les participants à définir ensemble des pistes de solution aux problèmes socio-sécuritaires qui rongent ce territoire. Il s'agit notamment des actions de plaidoyer pour l'accélération du Programme de démobilisation, désarmement, relèvement communautaire et stabilisation (PDDRC-S) pour tous les groupes armés actifs dans le territoire de Lubero et qui sont prêts à déposer les armes. Tous les autres miliciens qui continuent de commettre des exactions contre la paisible population en dépit de la sensibilisation doivent être traqués par l'armée.

Butembo : le commerce de poissons locaux se meurt faute de paix dans la région. Les poissons locaux frais ou salés vendus à Butembo proviennent du lac Albert en Ituri et du lac Edouard au Nord Kivu. D'après la secrétaire exécutive de la coopérative des dépositaires des poissons de Butembo-Lubero, (COODEPOL) indique : "Nos lieux d'approvisionnement sont insécurisés. En attendant le convoi, le peu de poissons que nous avons eu sur le lac Albert arrivent ici en étant déjà pourris. Aujourd'hui nous avons du mal à réunir même une tonne par semaine. Nous n'amenons qu'une demi-tonne. Avant nous amenions même 10 tonnes par semaine en provenance de Tchomia [Ituri]. Maintenant, du côté de Kyavinyonge [Nord-Kivu] n'en parlons même pas". Pour contourner cette situation, des nombreuses femmes ont choisi de vendre des poissons importés de l'Asie, les chinchards appelés en RDC "Thomson".

Maniema : le SYNACASS suspend sa grève dans les établissements publics d'enseignement supérieur et universitaire. " Nous suspendons la grève pourquoi ? Parce que le gouvernement tient à respecter le protocole d'accord qui était signé en date du 3 février 2022. De deux, le gouvernement nous rassure la tenue de la commission paritaire à partir de 17 mars 2022", a annoncé le délégué de SYNACASS.

Mambasa : des animaux féroces de la RFO, en divagation, menacent la sécurité de la population L'administrateur policier de ce territoire, rapporte que depuis plusieurs mois, un léopard a terrorisé ainsi les habitants de Babika dans la chefferie de Bambo, avant d'être abattu. Mais pour lui, le danger reste toujours présent; depuis une semaine en effet, un autre léopard a été aperçu dans une autre chefferie où il s'en prend là aussi au bétail des habitants. Il invite les autorités de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) à mettre en place des mesures idoines pour la sécurité des populations riveraines de la réserve de faune à Okapi (RFO).

Sud-Kivu : 51 personnes tuées et 23 maisons attaquées par des bandits armés en février 2022 (ONG). Ces statistiques proviennent du rapport sécuritaire mensuel publié le 5 mars par la Synergie des associations des jeunes pour l'éducation civique, électorale et la promotion des droits de l'homme (SAJECEK). C'est le territoire de Fizi qui est en première position avec 20 personnes tuées suivi du territoire d'Uvira qui en compte 8. Autres faits inquiétants : 12 véhicules ont été victimes de braquages en février contre 9 en janvier. 21 personnes ont été enlevées alors qu'on en comptait que 15 au mois de janvier. Par contre il y a une diminution d'attaques de maisons.

Kinshasa : les vendeurs exerçant dans les marchés pirates devront libérer ces espaces dès ce lundi. « A partir ce 7 mars 2022, tout vendeur surpris avec son étalage sur une artère principale de nos communes respectives sera interpellé », a déclaré à la presse le porte-parole des Bourgmestres de 24 communes de la ville-province. Ces bourgmestres appellent les assujettis de leurs communes respectives à s'acquitter de leurs taxes professionnelles annuelles pour les exercices 2020 et 2021. Ils ont jusqu'au 31 mars pour s'exécuter.

Après leurs suspensions par la Primature, les remises et reprises dans certaines institutions universitaires se feront ce lundi. Le ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire annonce ce 6 mars sur son compte twitter que les remises et reprises des comités de gestion des quelques établissements concernés par des nouvelles nominations se dérouleront lundi 7 janvier. Ces cérémonies ont été suspendues par la Primature pour harmoniser certains aspects. Selon la même source, le ministre de l'ESU Muhindo Nzangi a signé un nouvel arrêté, à l'issue de l'harmonisation des vues avec le Premier ministre qui avait demandé la surséance du précédent arrêté. Mais le contenu de cet arrêté n'est pas révélé au public.

Lualaba et Haut-Katanga : plus de 14850 enfants et 6250 jeunes impliqués dans l'approvisionnement de cobalt. Le gouvernement congolais à travers le Projet d'appui au bien-être alternatif des enfants et jeunes impliqués dans la chaîne d'approvisionnement de cobalt (PABEA-Cobalt), lancé au mois de janvier 2022 et financé par le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), a permis après une mission effectuée sur terrain d'identifier dans les provinces du Lualaba et Haut-Katanga environ 14850 enfants (filles et garçons) et leurs parents ainsi que 6250 jeunes tous impliqués dans la chaîne d'approvisionnement de cobalt. Ce projet vise à atteindre le chiffre de zéro enfant dans les mines et sites miniers artisanaux du cobalt. « Cette réinsertion sociale va concerner les aspects de scolarité, de santé, de nutrition et de l'enregistrement à l'état civil. Le deuxième volet de ce projet c'est d'éradiquer définitivement dans notre pays le phénomène des enfants travaillant dans les mines en s'occupant de la reconversion économique des parents ».

Lundi 7 mars.

Ituri : plaidoyer pour la libération des membres task-force pris en otage par la milice Codeco. Pas moins de trois plateformes ont fait entendre leurs voix pour exiger la libération des membres de la task-force, une équipe d'anciens seigneurs de guerre de l'Ituri dépêchée par le Chef de l'État pour sensibiliser les groupes armés à déposer les armes. Il y a d'abord eu la rencontre entre les membres des communautés Hema et Lendu. Ensuite, la déclaration des confessions religieuses. Puis celle de l'UNADI qui a réuni ses 21 communautés membres. Les membres de la Task force avaient été pris en otages alors qu'ils effectuaient une sensibilisation dans le cadre de la mission que leur avait confiée le chef de l'Etat.

Ituri : plus de 220 enfants souffrent d'infections respiratoires aiguës à Irumu. Selon le médecin directeur de cette institution hospitalière : « Les infections respiratoires sont une monnaie courante pour nous. Tellement il fait froid, les enfants ne sont pas bien vêtus dans la soirée et cela peut affecter leurs poumons et thorax et provoquer la pneumonie et l'asthme », indique-t-il. Le centre hospitalier d'Aveba reçoit chaque mois environ 1 800 malades composés essentiellement d'enfants. En janvier dernier, environ 300 cas de paludisme et 224 cas d'infections respiratoires aiguës ont été enregistrés chez les enfants dans cette structure sanitaire.

Kwilu : les habitants d'un village se cachent dans la forêt après le meurtre d'un sexagénaire accusé de sorcellerie. « Le neveu a perdu son petit frère. Selon lui, c'est son oncle qui est à la base de son décès. C'est ainsi qu'il a pris la machette et a assommé son oncle qu'il accuse de sorcellerie », relate le coordonnateur de la nouvelle société civile congolaise. Il condamne cet assassinat « qui n'est pas le premier dans la contrée » et appelle les habitants du village Bonkulu Lankwane à regagner leurs maisons, afin de vaquer à leurs occupations. La police est déployée sur le lieu pour essayer de calmer d'éventuelles tensions dans le village de Bonkulu Lankwane.

Kindu : environ 36% de filles abandonnent les études au niveau du primaire ou du secondaire. « Certains parents ne veulent pas scolariser les filles qui ont réussi au niveau primaire pour le niveau secondaire. Ils préfèrent scolariser les garçons », a fait savoir le directeur de la province éducationnelle Maniema I. « C'est pour cette raison que nous voudrions qu'avec tout le pouvoir public, nous puissions nécessairement entreprendre les campagnes de sensibilisation à la communauté pour que nous puissions aussi scolariser les enfants filles ».

Kisangani : les cours ne reprendront pas immédiatement, malgré la suspension de la grève « On a totalisé deux mois sans que les cours ne reprennent. Maintenant pour commencer, cela demande quand-même qu'il y ait un travail administratif qui doit être fait. D'abord au niveau des départements pour préparer les charges horaires et aussi toutes les programmations des réunions, vont faire en sorte que nous puissions perdre un peu de temps sans que les étudiants puissent être réellement dans les auditoires. Les étudiants eux-mêmes, puisqu'on a fait deux mois sans qu'il y ait début des cours, ils ne sont pas sur place dans leurs sites. Il va falloir aussi un peu de temps pour que les étudiants regagnent les sites où se trouvent leurs institutions pour commencer les cours », a déclaré Pr Jean-Pierre Lifoli de l'Université de Kisangani (UNIKIS).

Sud-Kivu : la gale à la base de la baisse de fréquentation des écoles à Kabare. Plusieurs élèves ne fréquentent plus leurs écoles dans la zone minière de Luhhi du territoire de Kabare au Sud-Kivu. Ils disent éviter de se faire contaminer de la gale dont souffrent certains de leurs camarades. Le médecin chef de zone de Katana, assure que cette maladie n'est pas dangereuse. Il invite les élèves à reprendre les cours. Il dit aussi avoir insisté pour que les relais sensibilisent la population par rapport à l'hygiène, l'hygiène de la peau, l'hygiène de lavage des habits.

Bas-Uele: plus de 830 000 moustiquaires imprégnées d'insecticide seront distribuées gratuitement, à 293 489 ménages. Le représentant du directeur du Programme national de Lutte contre le paludisme a souligné que la moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée d'action est un outil économique le plus recommandé dans la prévention multiple. La distribution dans les sites fixes sera remplacée par la stratégie porte à porte.

Tshopo : une crise alimentaire sévit dans le territoire d'Isangi. Les prix de plusieurs denrées alimentaires ont pris de l'ascenseur sur le marché local. La crise alimentaire à Torumbu, selon la même source, est consécutive aux inondations qui avaient détruits, au mois de novembre 2021, plus de 500 hectares de champs.

Beni : un Congolais condamné à mort pour recrutement d'enfants pour les ADF. Il a été arrêté le 3 mars 2021 au quartier Mambangu en ville de Beni, alors qu'il tentait d'enlever par ruse un garçon de dix ans. Lors des auditions, il a avoué avoir aussi enrôlé trois autres enfants de moins de dix-huit ans en juillet 2020 à Eringeti pour le compte des ADF. Ces enfants, qui avaient été transférés dans les campements des ADF, ne sont plus revenus chez eux jusqu'à ce jour. C'est la première fois qu'une personne impliquée directement dans le recrutement d'enfants pour le compte des ADF est condamnée par la justice militaire. La Monusco et ses partenaires ont pu sortir 567 enfants de groupes armés en 2021 qu'ils ont pu réinsérer dans la société.

Tanganyika : une vingtaine des véhicules avec 325 passagers bloqués à Mashini, dont des femmes et des enfants, en provenance de Bukavu et Kalemie pour Kongolo, se trouvent bloqués à Mashini. L'insécurité, qui prévaut sur l'axe de Bukavu-Lukolo dans le territoire de Kabambare dans la province du Maniema, contraint les voyageurs à emprunter la nationale n° 5 passant par Kalemie pour atteindre Kongolo. C'est sur ce tronçon que la dégradation de la route bloque les véhicules. Beaucoup de passagers des véhicules bloqués à Mashini éprouvent des difficultés d'abandonner leurs marchandises. Le prix de moto pour se rendre au centre de Kongolo se négocie entre 40 et 50 000 FC (20-25 USD). La situation se complique pour les voyageurs accompagnés de leurs enfants.

Nord-Kivu: des sinistrés du volcan Nyiragongo font face à une maladie de la peau. Selon le médecin chef de zone de la santé de Nyiragongo, la cause principale de cette maladie, la gale, serait les conditions précaires dans lesquelles vivent ces sinistrés. Ils sont entassés dans une salle construite avec une bâche. Ils sont dépourvus presque de tout, assis à même le sol, vêtus habits sales et déchirés. La majorité sont des personnes de 3ème âge, des femmes, des enfants ainsi que des personnes vivant avec handicap logent dans ce camp de Kayembe.

Reprise d'activités académiques à Kinshasa. Cette reprise effective d'activités académiques intervient à la suite d'un compromis trouvé entre le Réseau des professeurs d'universités et instituts supérieurs du Congo et le gouvernement. Le mouvement de grève avait été décrété depuis le lancement de l'année académique 2021-2022, le 5 janvier dernier. Les enseignants grévistes réclamaient l'amélioration de leurs conditions sociales.

La société civile préoccupée par le retard du processus électoral de 2023. Elle se dit inquiet de constater que depuis plus d'un mois après la publication de la feuille de route de la Commission électorale nationale indépendante, «rien de sérieux » n'est fait pour trouver des solutions aux contraintes relevées par cet organe ayant en charge l'organisation des scrutins. Parmi ces contraintes, il y a celles liées aux finances, à la logistique, à la sécurité dans certaines provinces, à l'identification des électeurs et celle relative à la loi électorale elle-même.

La Cenco appelle les Congolais à réserver un accueil chaleureux au pape François. La visite apostolique du Pape François en RDC aura deux étapes : Kinshasa et Goma. Le Saint-Père « porte manifestement la RDC dans son cœur. Il a plusieurs fois montré qu'il suit de près la situation de notre pays, en disant un mot ou en posant un geste de sollicitude pastorale en faveur du peuple congolais ».

Peine de mort requise contre Ferdinand Kambere du PPRD. A l'audience publique de ce lundi, la défense de Kambere a plaidé non coupable, après avoir démontré, selon le conseil du prévenu, "l'arbitraire, l'absence de preuve de l'accusation portée contre Kambere ainsi que la violation du droit de la défense". Depuis le 20 décembre 2021, Ferdinand Kambere a été arrêté et détenu à la prison centrale de Makala pour coups et blessures sur un collègue de son parti avec qui il n'y a jamais eu confrontation devant le tribunal, sa plainte ayant été

retirée. Mais le ministère public a décidé de le poursuivre puis il a requalifié l'infraction initiale en une tentative de meurtre présumé.

Mbanza-Ngungu : les Kulunas terrorisent la population à longueur des journées. Armés des machettes et opérant souvent en grand nombre, des jeunes Kulunas ont terrorisé la population de Mbanza-Ngungu (Kongo-Central) dans la journée de dimanche et ce 7 mars dans plusieurs quartiers. Ils ont blessé quelques personnes dans les jets des pierres et pillé des magasins et autres boutiques. L'administrateur du territoire demande au commissariat provincial de la police, basé à Matadi, de renforcer la présence des policiers à Mbanza-Ngungu.

La Ceni sollicite le vote de la loi électorale. Le président de la Ceni s'est entretenue ce 7 mars avec les présidents des deux chambres du Parlement afin d'obtenir de l'Assemblée nationale et du Sénat l'examen et le vote de la loi électorale. D'après lui, il n'y a aucune loi que la Ceni attend de l'Assemblée nationale pour accomplir sa tâche, mais, fait-il observer, « il peut y avoir de réforme, le cas échéant, nous savons qu'il y a une proposition de loi, nous allons l'analyser à notre niveau et discuter avec l'Assemblée nationale. Nous espérons que, durant cette session de mars, une discussion devra avoir lieu et devons avancer jusqu'au point d'avoir les réformes, le cas échéant, parce que les réformes en soi ont un impact sur les opérations électorales. Plus tôt c'est fait, plus tôt on avance ».

Mardi 8 mars.

La RDC célèbre le 8 mars sous les signes de l'autonomisation des femmes et filles. Si sur le plan international, cette journée est placée cette année sous le thème : « L'égalité des sexes aujourd'hui pour un avenir durable ». En RDC, le thème retenu est : « l'autonomisation des femmes et filles dans le contexte de lutte contre le changement climatique et la réduction des risques des catastrophes ». Pour les Nations unies, faire progresser l'égalité des sexes dans le contexte de la crise climatique et de la réduction des risques de catastrophes est un des grands défis du XXI^e siècle. L'ONU rappelle que les femmes sont plus vulnérables aux changements climatiques que les hommes, car elles constituent la majorité des populations les plus pauvres et des plus dépendantes aux ressources naturelles que la crise climatique menace le plus. Dans le même temps, poursuit l'ONU, les femmes et les filles sont des agents de changement et des leaders puissants dans l'adaptation climatique. Elles sont impliquées dans des initiatives durables dans le monde entier et leur participation a pour résultat une action climatique plus efficace. **Jeanne Nzuzi : « Tout le monde doit s'investir pour que la participation politique de la femme soit accrue en RDC ».** Selon la secrétaire permanente du Comité national femme et développement, la RDC a ratifié plusieurs instruments qui promeuvent la participation politique de la femme. Elle centre son message sur la double thématique de la célébration, cette année, de la Journée internationale des femmes : le changement climatique et l'autonomisation économique de la femme. « Les femmes, là où elles sont, doivent comprendre le danger du changement climatique. Nous qui accompagnons les femmes qui sont dans le secteur agricole, il y a déjà l'impact du changement climatique significativement sur les revenus des femmes. Donc, on est aujourd'hui en train de chercher aussi d'autres alternatives par rapport à l'autonomisation de la femme, puisque seules les activités agricoles ne suffisent pas ». Elle plaide pour l'implication de tous dans la lutte contre le changement climatique. **8 mars : une journée pour réfléchir sur la promotion des droits de la femme (Isabelle Pendeza),** activiste des droits de la femme œuvrant à Goma (Nord-Kivu). Pour elle, la journée du 8 mars ne peut pas se limiter aux cadeaux et autres présents que la femme attend des autres, parents, cousins, époux... Elle met en avant la lutte pour les droits des femmes et notamment pour la fin des inégalités par rapport aux hommes. **Lutte contre le changement climatique à Kisangani : les femmes dédient le mois de mars à Dieu.** Des centaines de femmes des confessions religieuses, des associations féminines, de la Police nationale congolaise de la Tshopo ont organisé lundi 7 mars, en partenariat avec le ministère provincial du Genre, Famille et Enfant, un culte interconfessionnel à Kisangani, dans le cadre de la célébration de la journée internationale des femmes. Elles ont placé ce culte sous le signe de l'unité, de l'égalité et de la solidarité. La dédicace du mois de mars à Dieu est «une façon d'implorer sa grâce pour l'accomplissement des activités prévues au cours de cette période, notamment la lutte contre le changement climatique ». Plusieurs activités sont prévues au cours de ce mois de mars dédié à la femme à Kisangani, notamment des réflexions sur les thèmes national et provincial. **Denise Nyakeru salue la lutte des femmes et des hommes « pour un monde réellement égalitaire ».** « En ce 8 mars, je joins ma voix à celles de toutes les femmes et tous les hommes qui, chaque jour, luttent sans relâche pour un monde réellement égalitaire et l'implication de la femme au développement de la RDC au travers d'une autonomisation efficiente et durable. Il paraît plus qu'évident que plusieurs batailles ont été remportées. Je peux souligner à, titre d'exemple, le taux de participation record des femmes au gouvernement actuel. Toutefois, le chemin reste encore long et difficile. Il exige un renouvellement permanent de notre engagement », a déclaré l'épouse du Président Félix-Antoine Tshisekedi. **Sud-Kivu : la protection de l'environnement au cœur de la célébration du 8 mars.** Le gouvernement provincial du Sud-Kivu et d'autres partenaires réfléchissent ce mardi 8 mars avec les femmes sur

la protection de l'environnement et la réduction des risques de catastrophes. Le bureau du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés/Bukavu, vient de planter des arbres sur un site mis à sa disposition par la mairie en commune d'Ibanda. Ensuite, des échanges ont porté sur l'autonomisation et la protection de l'environnement sur l'utilisation de l'énergie renouvelable, gestion et destruction des ordures ménagères. Les femmes juristes de Bukavu, elles, passent cette journée avec les femmes détenues de la prison centrale de Bukavu. **Nord-Kivu : les femmes de Beni plaident pour l'égalité des chances Homme-femme.** Pour la représentante des femmes de Beni, cette date du 8 mars n'est pas un jour de fête, mais plutôt de lutte pour les droits des femmes. Une action sociale des femmes de Beni en faveur de quelques enfants malnutris de la ville a clôturée cette journée du 8 mars. **Kinshasa : les femmes médecins dénoncent la non-représentativité de la femme à tous les niveaux.** Les femmes du ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention ont profité de la célébration de la journée du 8 mars pour déposer leur mémorandum à leur ministre de tutelle à son cabinet de travail. Dans ce document, ces femmes se plaignent de la non-représentativité de la femme à tous les niveaux de responsabilité dans toutes les structures sanitaires du pays. **L'ONG AFEM appelle les femmes à assainir la ville de Bukavu.** La nécessité de la journée du 8 mars ne devrait pas être le port d'un nouveau pagne, a déclaré Lumière Singay Mwangaza, membre de l'Association des femmes des médias (AFEM). Mais, la journée devrait plutôt servir aux femmes de poser des actes concrets de protection de l'environnement en procédant à l'assainissement de la ville de Bukavu.

Maniema : grève sèche dans les écoles publiques de Kailo. Selon le président syndical du territoire de Kailo, les enseignants revendiquent le paiement à temps de leur salaire par leur agent payeur Caritas Kindu. « Il y a un retard de paye. L'argent du mois de janvier est payé au mois de mars et le mois de février aujourd'hui nous sommes le 7 mars et nous ne sommes pas en possession de l'argent du mois de février mais aussi des frais de fonctionnement de juillet 2021 pour les écoles primaires », a-t-il dénoncé. Il sollicite l'implication de l'autorité provinciale pour que les enseignants soient remis dans leur droit.

Ituri : témoignages des femmes déplacées du site de Kigonze qui luttent pour la survie de leurs familles. Des femmes, déplacées du site Kingoze, à Bunia, s'impliquent, à travers des activités génératrices des recettes à la survie de leurs familles. Ces femmes qui ont tout abandonné pour se mettre à l'abri des exactions des groupes armés se réorganisent pour nourrir les familles entières. Le site de Kigonze situé au quartier Mudzi-pela héberge 14 000 personnes. Jeanne Akiki, la gestionnaire de ce camp, salue le sacrifice de ces femmes qui, grâce aux petites activités génératrices de revenus qu'elles exercent, rendent d'énormes services à la communauté. Toutes rêvent un jour de regagner leurs villages où elles espèrent reprendre une vie normale.

Beni : la SOFEPADI lance un appel pour la restauration de la paix. « L'insécurité à Beni perdure mais ça tue nos communautés, ça tue les femmes. Pour l'autonomisation, tout ce qu'on a commencé avec les femmes : il y a des femmes qui avaient des champs de cacao, des légumes, mais aujourd'hui elles ne peuvent plus aller faire ces champs-là. Des activités génératrices de revenu, elles ont tout perdu. Il n'y a pas moyen de faire des activités et de gagner de l'argent pour la famille », déplore la directrice exécutive du Fonds pour les Femmes Congolaises, et présidente de l'ONG Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral. Elle pense que les femmes de Beni doivent continuer leurs efforts comme par le passé, tout comme la société civile et chaque communauté, afin que la paix revienne dans la région de Beni.

Sud-Kivu : les communautés de Mutambala et de Baraka appelées à la cohésion. « Depuis l'année passée, nous sommes en train d'organiser des rencontres de conscientisation et de sensibilisation parce que nous, femmes, sommes les premières victimes de ces conflits armés et politiques. Cette semaine, nous aurons toute une série de rencontres de sensibilisation, des rencontres de dialogue pour trouver des solutions locales et la recherche des solutions dans les conflits de cohabitation pacifique entre Baraka et Bibogobogo », a indiqué Emérite Thabisha, la maire de la ville d'Uvira. Pour cette journée, même si les femmes d'Ubwari ou des moyens plateaux n'ont pas fait le déplacement vers Baraka, l'autorité urbaine reste optimiste pour la fin de la crise.

Le Pape François va prier « pour que le peuple congolais soit réconcilié », affirme Mgr Maroy. « Le Pape vient comme père d'une grande famille. La première chose est de reconforter le peuple de Dieu, catholique en particulier et du peuple congolais en général sur cette consolidation de la foi en Jésus christ », a déclaré Mgr Maroy. Il fait savoir que le Pape François est au courant de la situation que vit les Congolais. L'objet de sa visite est de « reconforter la population de l'Est de la RDC, en particulier celle du Nord-Kivu et l'Ituri victimes des tueries et plusieurs formes d'atrocités ».

Haut-Katanga : un officier militaire accusé de fournir des armes aux présumés bandits à Lubumbashi. Le Commissaire provincial de la Police nationale congolaise intérimaire du Haut-Katanga a présenté, le 7 mars, au gouverneur de province, des présumés bandits armés qui sèment la terreur de la ville de Lubumbashi. Un officier des Fardc est accusé d'être le fournisseur d'armes à ces bandits qui ont déjà endeuillé de nombreuses familles.

Sankuru : dix détenus s'évadent du cachot du parquet général de Lodja. D'après le procureur général, les évadés sont sortis par la grande porte. Face à cette situation, il a décidé de mettre les trois policiers commis à la garde de cet amigo, à la disposition de l'auditorat militaire afin d'être jugé en flagrance pour connivence à l'évasion. La société civile pense que tous ces évadés sont ceux poursuivis pour meurtre, viol, incendies des maisons lors du rebondissement du conflit foncier qui a opposé les habitants du secteur de Nambelo à ceux de Nvunge du 8 au 14 février dernier. La société souhaite que les fugitifs soient retrouvés et répondent de leurs actes.

Inongo: l'ONG internationale Trias lance un projet sur l'égalité des genres. D'après le responsable de zone de l'ONG internationale Trias, ce projet dénommé « Mobali po na Mwasi » (l'homme pour la femme), durera 30 mois. Il est financé par la coopération belge développement, à hauteur de 800.000 euros pour trois provinces, à savoir le Maïdombe, le Kongo central et le Haut Katanga. Il indique que le projet a pour objectif de contribuer à la transformation du genre au sein de la population rurale. Son exécution se fera d'abord en coopératives à Inongo avant de s'étendre ailleurs. Il sollicite l'implication des uns et des autres surtout, celle des autorités politico-administratives afin que le projet « Mobali po na Mwasi » soit un succès.

Djugu : 22 personnes tuées par le groupe armé Codeco à Mongwalu, dont six militaires Fardc. Selon des sources, la majorité de victimes sont des déplacés qui avaient trouvé refuge à la paroisse catholique de Kilo.

Bandundu : une pirogue chavire sur la rivière Kwilu, un passager porté disparu. Une pirogue à chaviré dans la nuit de lundi à ce mardi 8 mars sur la rivière Kwilu, dans la province de Bandundu. Le bilan fait état d'une personne disparue et quatre rescapées.

Mercredi 9 mars.

Faible présence des femmes dans les entreprises minières (ONG SARW). Leur nombre ne dépasse pas 10 % dans tous les segments des activités minières, révèle le rapport de l'Observatoire des ressources naturelles en Afrique australe (SARW). « Le pourcentage de la femme à la GECAMINES, c'est 10% du nombre total des agents ; à la MIBA, c'est 11% ; à Kibali Gold Mining, c'est 5% ; à la TFM, c'est 3.5% ; chez KCC, c'est 2% ; l'entreprise comme Kiko, 3%. C'est MMG qui a 15% », a détaillé directeur des programmes de SARW/RDC.

Kananga: deux étudiantes sélectionnées pour se connecter aux modèles féminins de leurs choix à Kinshasa. « Elles vont évoluer et apprendre des expériences de ces femmes. Et ça ne va pas s'arrêter là, elles seront même prises en charge. S'il faut donner des bourses d'études, elles en bénéficieront pour approfondir leurs connaissances afin qu'elles deviennent influentes à Kananga. Elles sont pour nous les ambassadrices. Elles vont représenter la ville de Kananga et vont revenir avec tout ce qu'elles auront apprises, en termes d'expériences et conseils». **Mbandaka : Gisèle Ndaya déplore le faible pouvoir économique de la femme.** Selon la ministre du Genre, Famille et Enfant, le faible pouvoir économique de la femme et sa dépendance aux ressources naturelles, ont fait de la femme de l'Equateur en particulier et congolaise, en général, première victime du changement climatique. Ce qui aggrave les inégalités liées au genre : « Lorsqu'il y a perturbation de la pluviométrie, c'est la femme et la jeune fille qui doivent parcourir de longues distances pour puiser de l'eau utile pour le ménage ». Au regard du risque grandissant du changement climatique, la ministre du Genre a invité la population à plus de réflexion, au-delà de la célébration du 8 mars, notamment par l'organisation des activités de champs, d'élevage et des œuvres d'art pour l'autonomisation de la femme et la jeune fille. Elle s'est félicitée de la foire organisée par les femmes de Mbandaka Dans cette foire, les femmes de la ville de Mbandaka ont exposé les différents produits qui assurent leur autonomisation. **L'ambassadeur de Suède pour la réduction de l'écart l'homme-femme dans les plateformes numériques.** Le diplomate suédois a invité les journalistes, étudiants et autres activistes congolais à faire la promotion des publications sur les prouesses de la femme congolaise sur les différentes plateformes numériques. Une façon, d'après lui, d'encourager l'égalité des chances et promouvoir le genre. **Kinshasa : ouverture de la foire de l'entrepreneuriat féminin.** Différents produits y étaient exposés, notamment des œuvres d'art, des livres, différentes créations de couture en tissus imprimés. « Les femmes peuvent lutter aussi contre le réchauffement climatique en donnant un exemple que chaque personne peut avoir un arbre dans sa parcelle... » **La Fondation Bomoko honore les factures de certaines femmes vulnérables à l'hôpital général de de Kindu.** A l'occasion de la célébration de la journée dédiée aux droits de la femme, la Fondation a payé ce 8 mars, les factures des soins des femmes vulnérables hospitalisées dans les services de gynécologie et obstétrique de l'hôpital général de référence de Kindu. En majorité, ce geste de bienfaisance a profité aux femmes qui ont accouché. **Tshopo : plaidoyer pour la restauration de l'écosystème et la lutte contre le changement climatique.** Le message a été transmis à l'occasion de la célébration de la journée de lutte pour les droits de la femme. La ministre provinciale du Genre, famille et enfant a plaidé pour l'appui aux femmes pour qu'elles s'impliquent dans la restauration de l'écosystème et la lutte contre le

changement climatique. Pour le ministre provincial des Finances, représentant l'autorité provinciale : « Je reste convaincu que les femmes de la Tshopo vont s'assumer efficacement pour concevoir à la fois leur autonomisation, l'égalité des sexes et leur participation volontaire à la lutte pour l'amélioration de l'écosystème en vue d'assurer un avenir durable à la province de la Tshopo ».

Le gouvernement va lancer les travaux de construction du sanctuaire d'Isidore Bakandja à Bokote. « Depuis un certain temps, nous avons sollicité auprès du Président de la République et de son gouvernement, de pouvoir nous assister pour l'érection du sanctuaire du bienheureux Isidore Bakandja dans l'archidiocèse de Mbadaka-Bikoro précisément à Bokote. Le dossier a été déjà introduit. Le Premier ministre nous a rassurés de la réalisation de cette œuvre. Je crois que dans quelques jours, ils seront en mesure de pouvoir lancer les travaux à Bokote », a précisé Mgr Ernest Ngboko. Au-delà de redynamisation de la foi, ce site sera aussi un lieu touristique. Le ministre de l'Aménagement du territoire, a déclaré avoir reçu l'instruction du Premier ministre, pour suivre l'exécution des travaux.

Kwilu : les enseignants de Kikwit dénoncent la spoliation des terrains scolaires. Le président de l'intersyndicale de ces enseignants, fait savoir qu'il y a une autorité urbaine qui est en train de bâtir une résidence dans l'enceinte de ce terrain prévu pour la construction du bureau du SECOPE. Il indique que quatre enseignants ont été arrêtés après avoir saccagé le 28 février cette maison en construction. Cette arrestation a poussé les autres enseignants en colère à marcher lundi 7 mars pour réclamer ce terrain et exiger la libération de ces enseignants arrêtés. Le maire de la ville, a affirmé que ce terrain a été vendu par des autorités provinciales.

Beni: 4 ADF condamnés à des peines de plus de 10 ans de prison. Le tribunal a reconnu les quatre personnes, membres et collaboratrices de la rébellion ougandaise ADF dont une de nationalité ougandaise et trois autres de nationalité congolaise coupables et les a condamnées à des peines allant de 10 à 15 de prison.

Suspension des dirigeants de quelques entreprises du portefeuille de l'Etat. Les membres des comités d'administration de la Regideso, de la Société commerciale de transports et de ports, les pétrolières COBIL et SONAHYDROC, sont suspendus de leurs fonctions. La ministre du Portefeuille, a pris cette mesure préventive par un arrêté, en lien avec quelques actes de mauvaise gestion décriés par l'Inspection générale des finances (IGF).

Un comité de crise pour traiter les problèmes des congolais réfugiés en Pologne. Il y a 516 Congolais en Pologne. Parmi eux, des étudiants en situation difficile sur le sol polonais, après avoir fui la guerre en Ukraine. La chargée d'affaires de la RDC en Pologne explique qu'une cellule de crise va partir de Kinshasa pour Varsovie pour gérer cette crise et surtout apporter de l'aide à ces ressortissants congolais.

Bunia : 4 morts et 5 personnes enlevées lors d'une attaque de la milice Codeco à Mongwalu. Quatre personnes ont été tuées le 8 mars pendant des combats opposant les Fardc et la milice Codeco au quartier Saio dans la périphérie de Mongwalu. Selon des sources sécuritaires, cinq autres orpailleurs ont été enlevés; six militaires et un policier en patrouilles au quartier Saio sont également tombés mardi dans une autre embuscade de la même milice. Le bourgmestre de Mongwalu a fustigé la complicité de certains habitants de sa juridiction qui profitent au groupe armé. Pour lui, les miliciens se seraient infiltrés parmi la population pour commettre ces exactions.

Bukavu : 14 présumés bandits arrêtés par la police. Selon la police, ces présumés hors la loi feraient partie d'un réseau des "malfrats qui volent, pillent et tuent la population civile au Sud-Kivu".

Goma : des conditions de vie précaire pour les femmes victimes de l'éruption volcanique. Environ 478 ménages vivent sur ce site. Ces femmes sinistrées ont trouvé refuge dans des abris de fortune. L'une d'elle témoigne que depuis quatre mois, elles n'ont reçu aucune assistance ni des organisations non gouvernementales ni du gouvernement congolais. D'autres exercent de petits travaux de ménage à Goma ou un petit commerce pour leur survie. Les plus vulnérables vont chercher de bois de chauffe dans le parc nationale des Virunga. Malheureusement, dans ces conditions, d'autres femmes disent être victimes de viol.

Des Kulunas saccagent la salle d'opérations de l'hôpital général de Kikwit (Police). Deux groupes de bandits, appelés "Kulunas", se battaient la nuit du mardi à ce mercredi 9 mars à Kikwit, dans la province du Kwilu, occasionnant une vive tension dans la ville. Ces Kulunas ont saccagé la salle d'opérations de l'hôpital général de Kikwit, où ils avaient amené l'un d'eux, blessé à coup de couteau, et qui y est décédé. Le commandant de la police de Kikwit appelle la population au calme et à collaborer avec la police pour lutter contre le gangstérisme urbain.

Procès des ADF à Beni : 2 députés nationaux mis en cause. Dans sa déposition devant le tribunal militaire de garnison de Beni, ce mercredi, le prévenu Kasongo Josué a déclaré que le député Kasereka Kizerbo ravitaillerait les ADF en armes et munitions ; alors que son collègue Kiro Tsongo serait en charge du ravitaillement en nourritures de cette rébellion ougandaise. Ces allégations ont été rejetées par Grégoire Kiro : Il a promis de traduire en justice ce prévenu ADF pour que son honneur soit lavé.

Kananga : la SNEL veut fournir de l'électricité seulement aux abonnés solvables. La Société nationale d'électricité veut mettre en place un dispositif pour desservir seulement "les abonnés fidèles", afin de faire face au manque du carburant devant lui permettre d'alimenter ses groupes thermiques. Devant la presse, le directeur provincial de cette société, a indiqué ce 9 mars que cette option était levée après avoir constaté le non-paiement des factures, après consommation de l'énergie électrique. Il a invité les abonnés à s'acquitter de leurs factures de l'énergie électrique consommée afin de permettre à la SNEL de les alimenter correctement:

Kasaï-Central : 2 morts à la suite d'un conflit foncier à Dimbelenge, neuf autres blessées grièvement, plusieurs maisons incendiées lors de l'attaque le 8 mars contre le foyer agricole de Luabala, dans le secteur de Mukumbi, frontalier dans le territoire de Dimbelenge, dans la province du Kasaï-Central. L'attaque a aussi entraîné un déplacement massif des habitants. Un conflit foncier serait à la base de cette énième incursion d'hommes armés en provenance du groupement de Bakua Tshika, secteur de Lubi, dans le territoire de Dimbelenge, Kasaï-Central.

Kinshasa : les experts de la santé en atelier international sur le choléra. Les experts de l'Afrique de l'Ouest et ceux venus de différentes provinces de la RDC ainsi que des partenaires européens prennent part depuis ce mercredi 9 mars à la Maison de France à Kinshasa, à un atelier international sur la situation du choléra en Afrique.

A travers cet atelier, la RDC s'attelle à partager son expérience dans la lutte contre le choléra, en vue du lancement d'une initiative pour l'élimination de la maladie en Afrique à travers l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

Jeudi 10 mars.

La FIDH plaide auprès du Sénat pour le vote de certaines lois. Conduite par le secrétaire général de la Fédération internationale de droits humains (FIDH), cette délégation a plaidé pour la prise en compte de la loi relative notamment à l'accès aux informations d'intérêt public, afin de permettre à la population de bien suivre la gouvernance du pays. Elle a également évoqué les lois relatives à la protection des peuples autochtones, aux manifestations publiques et à l'accès à la justice par les victimes des violences sexuelles.

L'ambassade du Japon va construire et réhabiliter les écoles Lukala et Talamaku. Les responsables de ces deux établissements publics ont signé un contrat de donation avec l'ambassadeur du Japon, mercredi 9 mars à Kinshasa. D'après eux, cet élan de générosité permettra de désengorger les salles de classe pour un meilleur rendement du corps enseignant. Le montant s'élève à 90.180 USD pour Lukala et 160.813 USD pour Talamaku.

Goma : les travaux de construction de la Cathédrale Mama wa Amani ont pris du retard. C'est en 2014 que la première pierre de construction de la Cathédrale de Goma fut posée. Les initiateurs du projet avaient prévu son inauguration en 2018. Avec une capacité de 3 500 places assises, elle serait la 3ème d'Afrique par sa capacité d'accueil. Ce, après la Basilique Notre-Dame de la Paix de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, et la Cathédrale du Souvenir africain de Dakar, au Sénégal.

Mbuji-Mayi : 8 mars, la fondation Mpanda wetu fait don aux femmes exerçant des métiers jadis réservés aux hommes. Les femmes ayant excellé dans différents domaines d'activités, notamment la fabrication du savon, du pain, ont été encouragées pour leur dynamisme à travers quelques cadeaux en nature. La présidente du conseil d'administration de la fondation Mpanda wetu, a indiqué que par ce geste, elle a voulu « montrer que les femmes sont capables autant que leur partenaires hommes ». **Kwilu : les femmes de Masi-Manimba plaident pour l'installation des forages d'eau.** Ces femmes éprouvent beaucoup de difficultés pour accéder à l'eau potable. Elles doivent marcher plusieurs kilomètres avec de gros récipients jusque dans la forêt à la recherche de l'eau. Selon la présidente de l'Association des mamans du territoire de Masi-Manimba, cette situation est consécutive au nombre insuffisant des forages dans cette cité. Elle sollicite l'intervention des autorités et des partenaires pour aider ces femmes avec d'autres forages. **Kinshasa : la fondation Iranga plaide pour l'inscription des droits de la femme dans le programme scolaire,** et appelle les parlementaires congolais à initier des lois exigeant plus de représentativité des femmes dans les instances de prise des décisions. La

Fondations œuvre principalement dans l'appui aux personnes démunies, aux femmes et aux enfants victimes de conflits armés.

Assemblée nationale : la session de mars devra être consacrée notamment aux questions de paix et de développement, soutiennent certains députés. Cette session qui va s'ouvrir mercredi 16 mars sera d'un « enjeu majeur, au regard, notamment, de la situation sécuritaire dans l'Est du pays », affirme Crispin Mbindule. Son collègue Jacques Djoli estime plutôt que « cette session sera prioritairement consacrée à l'examen et au vote de la loi électorale ». Christel Vuanga, elle, veut des explications du gouvernement sur plusieurs aspects qui plongent la population dans la misère. Pour la majorité des députés interrogés, le contrôle parlementaire devrait aboutir aux sanctions des membres du gouvernement ainsi que du bureau de la chambre, mal évalués.

Les gouverneurs du Sud-Kivu et de Bujumbura échangent sur la sécurité aux frontières, la COVID-19, le commerce transfrontalier, le séjour des congolais vivant au Burundi et des burundais se trouvant sur le sol congolais au Sud-Kivu. Leur rencontre a eu lieu mercredi 9 mars dans la soirée à Uvira. Les deux autorités se sont engagées à travailler ensemble pour la paix et la sécurité des pays des Grands Lacs, en facilitant le commerce transfrontalier entre leurs deux pays.

Les responsables religieux catholiques et protestants encouragent Christophe Mboso à œuvrer pour des élections inclusives, crédibles et apaisées. « Nous sommes habités par un seul souci : avoir des élections crédibles, inclusives et apaisées dans le délai constitutionnel, en 2023. Nos deux commissions ont travaillé à la feuille de route présentée par la Ceni qui a mentionné quelques contraintes, lesquelles engagent le Parlement ; contraintes relatives au cadre juridique, au financement des élections, à la volonté politique et le Parlement se retrouve partout», a déclaré Mgr Donatien Shole. « J'ai mis en place, un groupe de travail pour y réfléchir, tout en rappelant à ce groupe que l'enjeu majeur de l'analyse du traitement des projets de lois relatifs, c'est d'avoir des élections inclusives, apaisées dans le délai constitutionnel. Dieu aidant, nous espérons que le pays va dans la bonne direction», a martelé le président de l'Assemblée nationale.

Kindu : signature d'un contrat de construction d'infrastructures pour plus de 200 millions USD. Ce contrat concerne l'asphaltage de 138 km de route Kindu-Katopa, à la frontière entre la province du Maniema et celle du Sankuru, ainsi que la construction d'un port sur la rivière Lomami à Katopa. Il est également prévu la construction de plusieurs édifices publics dont les résidences officielles du gouverneur et son adjoint, des membres du gouvernement provincial et celles du bureau de l'Assemblée provinciale. Ces travaux seront exécutés grâce au financement de la Banque africaine de développement (BAD) et débiteront dans 40 jours.

Ituri : le gouverneur de province et les autorités ougandaises échangent sur la paix et le commerce transfrontalier. Le gouverneur militaire de l'Ituri accompagné des membres du comité de sécurité de la province a échangé avec les chefs de districts ougandais de Zombo, Nebbi et Pakwach et les membres de leurs assemblées. Parmi les questions clés abordées, il y a le problème de circulation d'armes qui sont utilisées par les groupes armés actifs en Ituri. Sur le plan économique, les deux parties ont échangé sur les tracasseries et la fraude qui affectent le commerce entre les deux pays. Le problème de limitation des frontières était également au centre de discussions.

Kikwit : le retour des Kuluna augmente la criminalité (police). Elle est due au retour à Kikwit des jeunes délinquants appelés « Kuluna », qui avaient été transférés à Kanyama Kasese (Kasai Oriental), selon le commandant urbain de la police de cette ville. D'après lui ces délinquants, se considérant comme des intouchables, entraînent d'autres jeunes dans leurs bandes. Il appelle les parents « à bien encadrer leurs enfants et à se liquer à la police afin de combattre la criminalité à Kikwit ». De son côté, la société civile demande à la police de sécuriser la population et aux les parents à bien encadrer leurs enfants.

Beni : les élèves de deux écoles primaires étudient dans les salles de classe sans toiture depuis 3 jours. La société civile locale a souligné que les élèves suivent actuellement les cours sous le soleil et s'il pleut ils seront contraints de ne pas étudier. Cette forte pluie a aussi emporté des toitures de plusieurs maisons et de deux églises.

Nord-Kivu: des abris des déplacés détruits par la pluie aux sites de Mpati et Kalengera. Selon la première évaluation faite dans les sites des déplacés, la pluie a détruit 161 huttes, 30 latrines, 19 douches. Le violent vent a emporté également des bâches. 6 maisons en dur des habitants de Mpati ont aussi été endommagées et plusieurs hectares des champs détruits par cette pluie. L'organisation locale des jeunes de Masisi, parle d'un grand besoin humanitaire en vivres et non vivres pour notamment les déplacés qui ont tout perdu, sollicite une aide d'urgence du Gouvernement et des humanitaires en abris, vivres, médicaments et réhabilitation des installations sanitaires

et plaide, par ailleurs, pour la mise en place d'un plan durable pour le retour de ces déplacés dans leurs régions d'origine, en assurant avant tout, leur sécurité alimentaire et sanitaire.

Les assemblées et gouvernements provinciaux non payés depuis plus de 30 mois. Conformément à l'article 175 de la Constitution, le budget des recettes et des dépenses de l'Etat, à savoir celui du pouvoir central et des provinces, est arrêté chaque année par une loi. La part des recettes à caractère national allouées aux provinces est établie à 40%. Elle est retenue à la source. Mais le ministre provincial du Plan et du Budget de Sankuru, déplore que cette retenue à la source soit remplacée, en application, par une rétrocession qui n'a plus eu lieu depuis 30 mois. Après leur rencontre avec le président du Sénat, les autorités provinciales disent avoir trouvé un écho favorable, au regard de l'assurance donnée par Modeste Bahati, de traiter ce cas d'ici à la fin du mois d'avril.

Kasaï-Oriental : la SNCC annonce l'arrivée de plusieurs wagons citernes de carburant. « La gare ferroviaire de Mwene-Ditu a réceptionné dernièrement un lot important de wagons citernes chargés de gasoil en provenance de l'Afrique du Sud. Mais nous constatons malheureusement que les opérations de déchargement, de dépotage de ces wagons citernes ne suivent pas et elles sont trop lentes. Alors que nous avons affaire à du matériel étranger soumis au régime d'inter change », a déploré représentant de la SNCC de Mbuji-Mayi.

Nord-Kivu : les habitants de Nyamilima inquiets de l'insécurité grandissante dans ce secteur. Les cas des kidnappings, des tueries avec cruautés, le paiement obligatoire des taxes illégales pour accéder aux champs et autres activités économiques, restent le lot quotidien des habitants de Nyamilima. Ils disent vivre avec la peur au ventre et appellent les autorités à la diligence pour "des actions concrètes" afin de restaurer la sécurité dans ce secteur. Cette situation impacte négativement sur la situation socio-économique de tout le territoire.

Les peuples autochtones demandent l'accroissement à 30% du taux des espaces protégés d'ici à 2030, contrairement à 17% reconnus par la loi actuelle. Cette requête est l'une des conclusions de la première assemblée sous régionale des peuples pygmées et locaux venant de huit pays d'Afrique centrale, réunis à Goma au Nord-Kivu, du 7 au 9 mars. Le Cameroun, le Gabon, la République du Congo, le Rwanda, la République centrafricaine (RCA), le Burundi et plusieurs provinces de la RDC ont été représentés dans cette assemblée.

Beni : 7 personnes tuées dans une double attaque des ADF et Maï-Maï à Bashu. Le chef de la chefferie de Bashu, indique que c'est un bilan provisoire, car des fouilles sont en cours pour retrouver d'éventuels disparus.

Lutte contre les ADF : la jeunesse de Beni recommande à la Monusco les options militaire et diplomatique. Il est temps que la brigade d'intervention rapide de la Monusco entre en action pour que la paix devienne une réalité en ville et territoire de Beni. En dehors de l'option militaire, les participants à la séance de sensibilisation ont aussi proposé l'option diplomatique.

Nord-Kivu : le Parc national des Virunga annonce la naissance de deux bébés gorilles. Il s'agit de Bazirushaka de la famille Lulengo qui a donné naissance à une femelle comme deuxième enfant. Rubiga, de la famille Kabirizi, a, pour sa part, donné naissance à son septième enfant. Cette même année 2022, un nouveau bébé gorille était né dans le Parc nationale de Kahizi-Biega (PNKB) dans la province du Sud-Kivu. Selon le Directeur du PNKB, Dedieu Bia'Ombe, le nombre de gorilles du PNKB passait à 174 espèces.

Le président congolais Félix Tshisekedi opéré du cœur à Bruxelles. Le président congolais Félix Tshisekedi aurait subi une intervention au cœur ouvert qui se serait bien déroulée ce mardi 8 mars. Il est invisible depuis son atterrissage lundi à Bruxelles. Seule certitude, le voyage n'était pas programmé. A l'origine, le président devait être à Kinshasa pour accueillir la délégation royale belge qui aurait dû, sans un énième report de la visite dû cette fois à la situation en Ukraine, débarquer dans la capitale congolaise le dimanche 6 mars en soirée. Le voyage semblait précipité. L'aéroport avait été prévenu sur le coup de 16 heures pour un départ dans les deux heures. « La situation est gérée », nous dit un des proches de la présidence à Kinshasa qui confirme l'opération « à coeur ouvert qui s'est bien passée ». Et qui nous confirme que le président de la République « a quitté le pays dans un état critique dimanche ». Les problèmes cardiaques de Félix Tshisekedi avaient été diagnostiqués bien avant la campagne électorale de 2018. Une intervention avait été conseillée mais les médecins ne pouvaient pas garantir sa réussite ce qui avait poussé celui qui était alors un opposant à repousser cette opération sans doute devenue inévitable cette fois. « Le silence ne pourra plus être maintenu très longtemps, mais ce sont des opérations délicates et même si tous les voyants sont au vert, il faut attendre le go des médecins pour communiquer, ajoute la source kinoise, qui poursuit : « le président devra rester quelques jours à l'hôpital et devrait mettre ensuite le cap sur Dubaï pour une semaine de repos complet. En tout cas, c'est le scénario qui prévaut actuellement. » (**La Libre Afrique**)

Vendredi 11 mars.

Beni : les communautés de base sensibilisées pour accueillir les miliciens qui se rendent. La coordination urbaine de la société civile de Beni (Nord-Kivu) a poursuivi, mercredi 9 mars, sa série des séances de sensibilisation des communautés de base sur la nécessité d'accueillir les membres des groupes armés, dont les rebelles ougandais des ADF, qui acceptent de se rendre au nom de la paix. Cette activité de sensibilisation entre dans le cadre de la déclaration publique sur l'intervention des organisations de la société civile sur le processus de démobilisation des groupes armés.

Maniema : interdiction de monnayer le stage des élèves du secondaire. L'Inspecteur principal provincial (IPP) de la province éducationnelle Maniema fait savoir aux parents que le stage n'est pas payant et que le contrôle des dossiers d'élèves finalistes est également gratuit. Il leur demande à dénoncer les récalcitrants immédiatement à l'inspection, qui va les punir. Il a aussi invité les élèves eux-mêmes à venir dénoncer les inspecteurs ou les chefs d'établissements qui leur proposent ce monnayage du stage.

Le glaucome à Butembo : l'ophtalmologue Kavugho invite la population aux consultations médicales. « Dans notre œil, il y a un liquide qu'on appelle humeur aqueuse. Alors, lorsque cette humeur aqueuse augmente, ça augmente une hypertonie de l'œil, ce qu'on appelle Glaucome. Donc, la tension de l'œil augmente, et ça comprime les nerfs optiques et puis on devient aveugle ». Le glaucome est la deuxième cause de cécité au Nord-Kivu, après la cataracte, a affirmé Dr Rosalie Kavugho.

Sankuru : le député Alexis Luwundji dénonce l'insécurité récurrente. « A Lodja on tue, on décapite. On brûle les villages, on prend les enfants et on les jette au feu. On viole des femmes. On brûle les écoles et même des centres de santé ». Il recommande la restauration de l'autorité de l'Etat dans cette partie du pays et surtout l'envoi d'une commission d'enquête parlementaire.

« **Le Chef de l'Etat se porte bien et n'a subi aucune opération à cœur ouvert** » (Tina Salama). La porte-parole adjointe du chef de l'Etat, dément ainsi une information qui circule en ligne, faisant état d'une opération à cœur ouvert qu'aurait subie le Président Tshisekedi en Belgique. Elle confirme : « Le Président de la République se trouve en Belgique pour une visite privée. Il en a donc profité pour voir son médecin et faire donc ce qu'on appelle un check-up, un contrôle de routine. Et son médecin lui a proposé de se reposer pendant quelques jours. Et donc, il va bien et il rentre à Kinshasa dans les prochains jours ». **Félix Tshisekedi est allé en Belgique « se faire soigner d'une hernie discale »**. Ce message, posté à 14h05', montre qu'il s'agit d'une visite médicale ; alors que les précédents messages de la présidence insistaient sur une « visite privée ». Le Chef de l'Etat en a profité pour réaliser son check-up médical annuel et il se porte bien », poursuit le tweet, annonçant qu'« après quelques jours de repos en famille et des visites privées, le Président de la République va regagner Kinshasa très prochainement ».

Bukavu : le PEV invite la population à se faire vacciner contre la COVID-19. Environ vingt-cinq mille personnes ont été vaccinées lors de la dernière campagne de vaccination de masse contre la COVID-19 dans la province du Sud-Kivu. Pour le coordinateur provincial du Programme élargi de vaccination (PEV), ce taux de participation est faible au regard des objectifs poursuivis. Il a invité la population de cette entité à se faire vacciner massivement contre la COVID-19.

Nord-Kivu : les habitants de Kididiwe réclament la reconstruction d'infrastructures de base. La vie a repris son cours normal depuis plus d'une année dans cet ancien bastion ADF. Nestor Paluku salue la construction d'une chapelle dans la zone et d'un centre de santé par les militaires Fardc. Il estime que le retour d'un nombre important des habitants nécessite la construction de certaines infrastructures nécessaires : « Actuellement deux cent cinquante ménages y vivent. Compte tenu du nombre d'enfants qui s'y observe, il nous faut une école. Mais aussi un marché. Il ne reste que le lancement des activités. Mais aussi il nous faut de l'eau propre pour que le milieu se développe ».

Lubumbashi : le sénateur Prince Kaumba appelle à l'hygiène de vie pour éviter les maladies rénales. Le sénateur souligne l'importance d'une bonne alimentation : « J'attire l'attention sur l'hygiène de vie, les aliments qu'on recommande tels que les choux et d'autres fruits. Il faut consommer avec modération le sel, le sucre, abandonner l'alcool si possible abandonner la cigarette. Si possible, consommer le moins possible les aliments transformés, veiller à bien dormir ». Il est l'initiateur de la proposition de loi relative au don d'organes, à la transplantation d'organes des tissus et cellules du corps humains.

Elections en RDC : élaboration d'un cadre légal pour la prise en compte des personnes vivant avec handicap. « Nous allons élaborer des projets, des dispositions légales pour la loi électorale et nous allons faire un argumentaire de plaidoyer pour la prise en compte de cette donne dans le processus électoral ». Joséphine Ngalula, membre de la plénière et déléguée du président de la Commission électorale nationale indépendante à cette rencontre, indique que son institution attend intégrer tous éléments spécifiques qui sortiront de ces réflexions dans la loi électorale.

Le projet PABEA COBALT validé pour encadrer les enfants impliqués dans cette filière. Ce programme est financé par le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD). Une mission a été effectuée récemment sur terrain dans les provinces du Lualaba et le Haut-Katanga et a pu identifier environ 14850 enfants, filles et garçons et leurs parents ainsi que 6 250 jeunes, tous impliqués dans la chaîne d'approvisionnement de cobalt, indique le comité de pilotage du projet. La coordonnatrice de l'Unité de coordination du PABEA-COBALT et directrice générale du Fonds national de promotion et de service social (FNPSS), explique les perspectives de ce projet : « Déjà cette année, nous avons prévu la construction de quarante infrastructures sociales, il y a vingt centres de rattrapage scolaire, dix centres de santé. Il y aura aussi deux grands centres de formation professionnelle, où nous allons avoir des modules modernes par rapport aux métiers du secteur agricole et minier. Il y aura aussi deux centres en entrepreneuriat, en agro business, l'un à Kolwezi, un autre à Lubumbashi ».

Les passeports de nouveau disponibles après un mois de rupture de stock. Le ministère des Affaires étrangères vient de recevoir un premier lot de six rouleaux de laminant provenant des Etats-Unis. Le lot de six rouleaux reçus jeudi 10 mars va produire 9000 passeports, un autre lot de 64 rouleaux arrive le 15 mars et un autre de 36 rouleaux arrive le 23 mars prochain pour produire au total 100.000 passeport.

Plaidoyer pour une loi sur la protection des défenseurs des droits de l'homme. Lors de l'atelier d'échange, vendredi 11 mars, avec plusieurs associations de la société civile, les défenseurs des droits de l'homme disent s'inspirer de l'assassinat de Floribert Chebeya et Fidèle Bazana, deux activistes des droits de l'homme, pour faire se requête. Le contexte politique n'est toujours pas favorable dans le travail des défenseurs des droits de l'homme.

Samedi 12 mars.

François Beya doit être libéré ou transféré devant son juge naturel (ACAJ). « L'Association congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ) a adressé une lettre à l'administrateur général de l'ANR pour lui exprimer sa désapprobation totale au regard du caractère arbitraire de la garde à vue de M. François Beya depuis le 8 février. Elle a attiré l'attention de l'administrateur général de l'ANR sur le fait que cet état de chose contraste gravement avec le discours porté par le Président de la République en ce qui concerne la promotion et la protection des droits de l'homme, et surtout le principe de l'Etat de droit ». ACAJ recommande à l'administrateur de l'ANR de prendre des dispositions pour le remettre en liberté ou le transférer devant le juge compétent « s'ils ont des raisons de croire que les faits pour lesquels il a été arrêté peuvent être des faits constitutifs d'atteinte à la sûreté de l'Etat. »

Uvira : 19 000 écoliers bénéficient de cantines scolaires grâce aux agences de l'ONU. Le PAM, l'Unicef et la FAO ont procédé le 11 mars au lancement dans la cité de Sange, en territoire d'Uvira, du programme d'alimentation scolaire avec le volet éducation à la nutrition. Il s'agit en fait d'un projet de cantine scolaire où le repas chaud est préparé et servi chaque jour à dix-neuf mille écoliers issus de 54 écoles primaires de la zone de santé de la Ruzizi. D'après le chef de bureau du PAM/Bukavu, l'objectif est de renforcer la résilience socioéconomique des petits exploitants agricoles et des populations vulnérables dans la plaine de la Ruzizi.

Sud-Kivu : remise officielle des infrastructures communautaires par des agences Onusiennes à Ruzizi. Il s'agit d'un grand complexe d'entrepôt à Sange et de quatre bâtiments devant servir de centre d'alphabétisation à Lubarika, Nyakabere, Kabunambo, et Rusabagi. Toutes ces infrastructures ont été remises aux autorités provinciales et territoriales pour le compte des coopératives des communautés locales. Ce projet a été financé par la coopération allemande, KfW/BMZ.

Des photos sur l'histoire de la femme rurale exposées à Kinshasa. « Quand les femmes prennent la paix en main », est le thème d'une exposition photo de la journaliste congolaise évoluant à Goma (Nord-Kivu), Ley Uwera qui se tient à Kinshasa du 10 au 27 mars à l'espace Texaf Bilembo, dans la commune de Ngaliema, à Kinshasa. L'exposition présente 14 femmes du monde entier qui ont joué un rôle de médiatrice auprès de groupes armés, participé à des pourparlers de paix, proposé des solutions politiques et plaidé en faveur des droits

des femmes et de leur participation. La seule congolaise dont la photo est exposée par Ley Uwera est la porte-parole nationale du mouvement “Rien sans les Femmes”, Fifi Baka.

Procès des ADF à Beni : 2 congolais dont une cheffe de base condamnés à une peine de 15 ans de prison.

La première arrêtée en 2021, Kavugho Mayani est la cheffe d’avenue au quartier Rwangoma. Elle est reconnue coupable de participation à un mouvement insurrectionnel. La deuxième, Mweki Kambale, un combattant ADF est reconnu coupable également pour participation à un mouvement insurrectionnel.

Sud-Kivu : 2 projets de rizière et de fabrique de savon à Kiliba en faveur de 100 ex combattants.

Cent ex combattants démobilisés et cent autres jeunes à risque y compris des femmes vulnérables ont bénéficié jeudi 10 mars de deux projets de rizière et de fabrique de savon à Kiliba, dans la plaine de la Ruzizi (Sud-Kivu). Il s’agit de projets de réduction de violence communautaire initié par la Monusco et exécutés par deux ONG locales. Ces activités socioéconomiques interviennent dans une région où la population locale autour de la sucrerie de Kiliba se dit « accablée d’attendre la relance de l’usine sucrière en faillite depuis plus de 20 ans ». Faute d’emploi certains jeunes se sont retrouvés dans la brousse et procèdent au kidnapping, au braquage sur la route et aux vols de bétails pour survivre. Enfin, le coordonnateur national du programme de désarmement, démobilisation, réinsertion communautaire et sociale, a rassuré que le PDDRC-S a inscrit plusieurs projets de réinsertion ciblant ces jeunes de Kiliba, à la seule condition qu’ils déposent les armes et rentrent dans la communauté pour faire la paix.

Beni : la sous-station de la RTNC n’est pas en ondes faute de bâtiment, bientôt 3 ans.

En 2019, la RTNC a été déguerpie de la maison d’un particulier où elle était locataire. Le chargé de l’administration et finances de ce média public, déclare, qu’à cause de cette situation, la RTNC Beni n’est pas en mesure d’accompagner à ce jour, le gouvernement dans ses actions en cette période de l’état de siège, bien que disposant d’un terrain vide et du matériel de diffusion. Le porte-parole du gouverneur de la province du Nord-Kivu, affirme être au courant de ce problème. Il indique que toutes les dispositions sont déjà prises avec le ministère de tutelle afin de relancer les activités de la RTNC/Beni, mais aussi de Butembo et Rutshuru.

Kinshasa : Me Désiré Takubajire assassiné par des hommes armés en tenue civile.

Selon un membre de sa famille qui a requis l’anonymat, l’avocat qui était accompagné de sa femme empêchait ces malfrats d’arracher le sac de son épouse quand l’un d’entre eux lui a tiré dessus, avant de s’enfuir.

Djugu : 22 cas de décès maternel en 6 mois par manque du personnel soignant à Walendu Tatsi (autorité locale).

Selon le chef de secteur de Walendu Tatsi, la situation est liée au manque de personnel soignant qualifié. Mais aussi à la carence des structures médicales dont la plupart sont détruites par les hommes armés.

Lualaba : 60 morts dans un accident ferroviaire à Lubudi (Administrateur).

Des nombreux blessés ont été acheminés à l’hôpital de la Cimenkat à Lubudi. Ce train marchandise venait de Mueneditu à destination de Lubumbashi. Il avait à son bord plusieurs passagers que la SNCC qualifie régulièrement de clandestins car n’étant pas autorisés à prendre place à bord de ce train destiné aux transports des marchandises. Sept wagons s’étaient détachés de la rame avant de se retrouver dans un profond ravin avec tous ceux qui étaient à bord.

Butembo : une position des Fardc attaquée à Matembe par des Maï-Maï.

Les militaires Fardc ont vite réagi à cette attaque, attribuée à des Maï-Maï non encore identifiés. Aucune perte en vies humaines, ni des blessés n’ont été enregistrés à l’issue de ces échanges des tirs qui ont duré une trentaine des minutes.

Kinshasa : les chefs religieux s’engagent à combattre l’esclavage moderne.

Global Freedom Network a mis en place une coalition des chefs religieux pour accélérer la fin de l’esclavage moderne. Selon cette organisation, l’esclave moderne, inclut la traite des êtres humains, la servitude domestique, les pires formes de travail des enfants ainsi que le mariage forcé et précoce. Global Freedom Network estime que les chefs religieux peuvent être un pont entre les victimes et les forces de l’ordre, les travailleurs sociaux et les groupes de soutien aux victimes.

Développement de 145 territoires : le gouvernement signe des accords avec 3 agences d’exécution.

Le gouvernement a conclu ces accords avec le Bureau centrale de coordination (BCECO), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) la Cellule d’exécution des financements en faveur des États fragiles (CFEF). La signature est intervenue au cours d’une cérémonie présidée jeudi par le ministre d’Etat, ministre du Plan. « Le gouvernement a déjà rendu disponible près de 450 000 000 USD dans le budget 2022. La construction des routes de desserte agricole, l’aménagement des centres de santé ainsi que la revalorisation du tissu économique figurent parmi les actions phares de ce programme.

Insécurité en Ituri : les Lendu et Hema écrivent à Félix Tshisekedi et aux groupes armés. Les leaders des communautés Lendu et Hema en Ituri demandent au gouvernement de la RDC de mettre en œuvre dans l'urgence le programme de désarmement et démobilisation des miliciens, pour permettre de décanter la situation sécuritaire qui est très préoccupante dans cette province. Ils appellent également le groupe armé Codeco à libérer sans conditions les membres de la Task Force envoyés par le chef de l'État. Ils exhortent ces milices à ne pas céder aux manipulations de tireurs de ficelles et de prédateurs, qui visent la ruine de la province de l'Ituri. Ces deux communautés disent être résolument engagées dans la recherche de la paix et travaillent de manière ardue à cette fin. Leurs efforts seront vains s'il n'y a pas une forte implication du pouvoir central, ajoutent-ils.

Sama Lukonde à Mbandaka pour préparer la visite de Félix Tshisekedi, et, particulièrement, en vue de la tenue de la prochaine conférence des gouverneurs dans la ville de l'Équateur. S'adressant à la population locale, il a promis de réhabiliter l'agriculture au grand Équateur, afin qu'il redevienne le grenier du pays. Et pour cela, il faut répondre au préalable de l'électricité et des routes ou voies d'évacuation, a-t-il reconnu, afin de booster l'industrie agropastorale et créer des emplois aux jeunes. Ce dimanche, le Premier ministre va lancer, dans la localité de Bokote, la construction du sanctuaire du martyr catholique Isidore Bakandja, en prévision de la prochaine visite du pape François en RDC.

Dimanche 13 mars.

Équateur : les attentes de la société civile face à la visite de Sama Lukonde. « La crise politique que vit la province mérite une attention particulière, afin que des solutions soient apportées à cette crise », espère le président de la société civile. Il y a également des problèmes liés au social et à l'économie. Les services sociaux de base ne remplissent pas le rôle attendu d'eux, dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'électricité, de l'eau, des infrastructures routières, notamment la voirie tant urbaine que rurale. Il estime que cette visite offre une opportunité au Premier ministre de "se saisir de tous ces dossiers-là. Il pourra lui-même entrer en contact avec toutes ces difficultés et pouvoir y apporter à temps opportun des solutions appropriées ». **Le gouvernement déterminé à faire du grand Équateur « le grenier agricole » du pays.** Pour y arriver, le Premier ministre estime qu'il faille répondre au préalable de l'électricité et des routes ou voies d'évacuation, afin de booster l'industrie agropastorale et créer des emplois aux jeunes. Il a invité tous les Équatoriens à s'approprier ce programme de développement. Il a également reconnu que des efforts doivent être fournis par son gouvernement pour assurer la sécurité, la santé, l'éducation, l'eau potable et l'électricité.

Tanganyika : l'administrateur du territoire de Kongolo interdit la sortie du maïs pour freiner la hausse du prix. Les prix du maïs dans le territoire de Kongolo dans la province du Tanganyika sont en hausse. Le bassin du maïs est passé de 2000 à 8000 FC (4 USD). La décision de l'autorité vise à contrôler la hausse de prix de cette denrée alimentaire, devenue rare. L'insécurité dans d'autres territoires du Tanganyika est à l'origine de cette rareté.

90 entreprises belges en mission économique à Kinshasa, du 19 au 25 mars. Cette mission permettra aux entreprises belges de découvrir les différentes opportunités d'investissement qu'offre la RDC dans plusieurs domaines, notamment dans le secteur de la construction, l'énergie, l'eau et l'électricité. Cette mission est organisée sous le thème : « Plan industriel de la RDC, quels besoins de la RDC, quelles opportunités pour les sociétés belges ». Cette initiative qui a une dimension politique permettra aussi à la ville de Kinshasa et celle de Bruxelles de nouer des relations de coopération.

RDC-Zambie : les autorités de Kasumbalesa et du district de Tshililabombwe échangent sur la sécurité le long de la frontière. « Nous avons échangé sur plusieurs points notamment, le renforcement de la sécurité autour de notre frontière commune et lutter contre la fraude et la contre bande douanières. Nous avons échangé sur la fluidité des activités à l'exportation et l'importation étant donné qu'aujourd'hui des grandes quantités de production minière s'observent en RDC et pour ce faire, il y a lieu que les seuls services de la douane notamment la douane Zambienne et celle Congolaise puissent s'adapter à cette situation », a indiqué le maire de Kasumbalesa.

Goma : ouverture du salon du leadership féminin femmes engagées pour promouvoir les innovations de la femme. Ce forum scientifique et intellectuel réunit une centaine de femmes leaders, femmes engagées et entrepreneures de Goma et de Bukavu. Le but est de promouvoir les droits de la femme à travers son leadership, son courage, ses innovations pour le développement des provinces. Le thème de ce salon organisé par la plateforme Women's Space est : « Femme, pilier du développement communautaire ».

Beni : 27 civils tués dans une attaque attribuée aux rebelles ADF à Mambume Mbume. Le président de la société civile de Mamove, rapporte que c'est vers 21 heures, que les assaillants ont fait incursion dans le village de Mambume Mbume. Les présumés ADF ont d'abord tué dix civils dans les villages de Mutueyi et Makakwa avant de terminer leur opération à Mambume Mbume où ils ont tué dix-sept autres civils. Cette attaque a provoqué le déplacement de nombreux habitants vers des endroits supposés être sécurisés.

Ituri : le gouvernement apporte une assistance humanitaire aux déplacés de Djugu et Mahagi. Cette assistance est composée notamment de farine de manioc, d'haricot et d'huile végétale ainsi que des casseroles et autres articles ménagers. Ce don est destiné aux déplacés de différents sites de déplacés dont Rhoe, Bule, Komanda dans les territoires de Djugu et Irumu. En outre, 171 familles de personnes lâchement abattues par les miliciens de Codeco le 1er février ont reçu un fond de réconfort. Ces meurtres se sont déroulés entre autres aux villages de Rhoe, Bule, Bambou, Ezekere et Drodro.

Ituri : deux morts dans une double attaque des présumés miliciens Codeco à Matete et Nunua. Pour des sources sécuritaires, un chauffeur a été enlevé de son camion-citerne vers Jina et emmené en brousse où il a été tué samedi. Ils ont également emporté plusieurs biens et de l'argent. Le même jour, un autre groupe de ces assaillants a attaqué la localité de Matete. Ils ont pris en otage cinq personnes qui ont été acheminées dans leur bastion à Besse. La société civile s'inquiète de leur sort, si elles sont vivantes ou mortes. Ces hommes armés ont pillé plusieurs boutiques dans cette localité de Matete. Un cultivateur a été tué à Dheyo. Selon certains conducteurs, ces violences affectent gravement le trafic sur la route nationale et même de dessertes agricoles.

Kongo-Central : six personnes mortes en une semaine à la prison centrale de Matadi. Cette situation est consécutive aux mauvaises conditions d'hébergement et à l'insuffisance alimentaire, car dans ce centre pénitentiaire, les détenus n'ont droit qu'à un seul repas la journée. La subvention de 29 millions de FC que le gouvernement congolais leur octroie chaque trimestre, ne leur permet pas d'offrir deux repas la journée à plus de 700 pensionnaires que compte cette prison de Matadi.

Lualaba : le bilan de l'accident ferroviaire revu à la hausse, 73 morts. Le ministre provincial de l'Intérieur du Lualaba, qui est descendu sur le lieu du drame le week-end, avance le bilan est de soixante-treize morts. 125 blessés ont été enregistrés après cet accident ferroviaire. 19 d'entre eux ont été ramenés à l'hôpital de Luena tandis que les 106 autres sont admis à l'hôpital de la Cimenterie du Katanga) à Lubudi. De tous ces blessés, 28 le sont grièvement et leur état de santé nécessite un transfert dans des hôpitaux bien équipés de la province ou d'ailleurs, estime le gouvernement provincial.

La conférence internationale sur la gestion des volcans de Virunga annoncée du 19 au 21 mars. Le ministre de la Recherche scientifique et Innovations technologiques, appelle tous les médias congolais à accompagner les travaux de la première conférence internationale sur la gestion des Volcans de Virunga. Plusieurs experts, volcanologues et les politiques sont attendus à la première conférence internationale des volcans du Virunga. L'occasion de mener des réflexions sur des stratégies à mettre en place pour la gestion des volcans en RDC. Le Nord-Kivu compte au moins 8 volcans dont le Nyiragongo et le Nyamulagira. Le Nyiragongo le plus connu avec une altitude de 3 470 mètres est considéré par les spécialistes comme l'un des plus dangereux. Sa dangerosité tient au fait que ses coulées de lave sont extrêmement rapides et qu'il se situe dans la région très peuplée de Goma.

Lundi 14 mars.

Les détenus côtoient les matières fécales à la prison centrale de Kindu « Il y a beaucoup de difficultés à la prison centrale ; d'abord sur le plan alimentaire puis sur le plan sanitaire et sur le plan hygiénique. Toutes les trois fosses septiques sont remplies et commencent déjà à déborder, les excréments commencent même à filler jusque dans les locaux où les détenus dorment », a déploré le directeur de cette maison carcérale. Il demande aux autorités et aux personnes de bonne volonté d'aider cette prison pour préserver la santé des détenus.

Relance de l'élevage dans plusieurs fermes du Nord-Kivu, après plus d'une dizaine d'années de faillite due à l'instabilité sécuritaire qu'a connue la province. Des éleveurs indépendants ou regroupés en coopératives reprennent, depuis quelques jours, leurs activités. L'insécurité, le manque d'infrastructures routières et le manque d'appui du gouvernement dans ce secteur, sont les obstacles majeurs auxquels sont confrontés les éleveurs.

Nord-Kivu : le mouvement Filimbi plaide pour la baisse des frais de l'examen d'Etat 2021-2022. Le gouverneur, dans un arrêté signé la semaine dernière, a fixé ces frais à 121.000 FC (60 USD). Ce mouvement

estime ces frais exorbitants, compte tenu de « la situation que la population du Nord-Kivu meurtrie et pauvre traverse ». Le coordonnateur de Filimbi rappelle que l'année passée, ces frais étaient fixés à 90 000 FC (45 USD).

Tanganyika : la population de Kongolo se cotise pour réhabiliter la route nationale à Mashini. La population répond à un appel de la société civile locale. L'argent cotisé permettra au gouvernement d'acheter le carburant pour réaliser les travaux, selon la société civile. La société civile de Kongolo sollicite l'intervention du gouvernement provincial pour dépêcher les engins de l'Office des routes afin de décanter cette situation.

La conférence nationale de la microfinance prévue les 16 et 17 mars à Kinshasa. La présidente de l'Association nationale des institutions de microfinance (ANIMF) affirme que l'objectif global de cette conférence sera de faire le plaidoyer auprès du gouvernement, la Banque centrale du Congo et les autres partenaires de la microfinance sur l'importance et la place de ce secteur dans le processus du développement inclusif de la RDC. Il sera question, de manière spécifique, de renforcer le lien entre les deux organisations professionnelles de la microfinance en RDC, ANIMEF et l'Association professionnelle des coopératives d'épargne et de crédit (APROCEC), les différents partenaires et surtout, assurer la visibilité des deux associations en tant qu'acteurs du secteur en RDC. Le 16 octobre 2019, le Président de la République avait lancé à Kinshasa, le programme présidentiel accéléré de lutte contre la pauvreté et les inégalités. Ce programme vise à combattre le caractère multidimensionnel de la pauvreté, qui frappe près de 69% de la population congolaise vivant essentiellement dans les milieux ruraux et périurbains. La microfinance s'avère être l'outil incontournable pour atteindre ces objectifs. Selon elle, la participation d'ANIMEF et APROCEC dans ce programme est d'aller vers les plus démunis, atteindre les personnes qui sont exclues, qui ont honte d'entrer dans des grandes banques avec 1 000 Fs (0,5 USD), qui ne peuvent pas ouvrir des comptes dans les grandes banques.

« **Handicap physique ne rime pas avec mendicité** », affirme **Modestine Sifa**. Dépourvue de pieds et d'avant-bras, Modestine Sifa est une femme entrepreneure vivant à Bukavu au Sud-Kivu. Universitaire, elle s'est lancée dans l'entrepreneuriat pour être autonome financièrement. Femme battante, elle encadre des personnes valides et invalides dans la formation de la couture ainsi que l'élevage des poulets de chair. « Je suis fier que même les gens que vous appelez valide aient besoins de mes services. Elle invite les jeunes à se lancer dans l'entrepreneuriat sans attendre à avoir beaucoup d'argent. «L'important se sont les idées et les appliquer, les moyens suivront».

Tshuapa: Sama Lukonde inaugure les travaux de construction du sanctuaire Isidor Bakanja. Le site comprendra un mausolée, une auberge ainsi que d'autres infrastructures de base. Cette cérémonie est placée dans le cadre des préparatifs de la visite du pape François en RDC, prévue en juillet 2022. Isidor Bakanja est décédé le 15 août 1909 des suites de ses blessures, infligées par un de ses patrons blancs athée; car il avait refusé de renier sa foi catholique. Il a été béatifié le 24 avril 1994 par le pape Jean Paul II.

Kasai-Oriental : résurgence de la rougeole dans 11 zones de santé. «Depuis le début de cette année à ce jour, nous avons notifié 176 cas de rougeole avec zéro décès. Il y a 11 zones de santé sur 19 qui ont notifié au moins 1 cas suspect. Néanmoins, il y a deux zones de santé qui ont plus de cas. C'est notamment la zone de santé de Tshishimbi qui a elle seule notifié 74 cas, suivie de Miabi qui en a notifié 61», affirmé le chef de division provinciale de la santé. Il a affirmé que les investigations étaient en cours pour identifier les causes réelles de cette propagation rapide de l'épidémie. Selon lui, le Fonds des Nations unies pour l'enfance a disponibilisé, depuis la semaine dernière, des intrants pour faire face à cette résurgence de l'épidémie de rougeole.

Maniema : le député Patrick Amisi plaide pour la réhabilitation du pont Ambwe de Kailo. Selon le député « avec la destruction de pont Ambwe, un petit gobelet que nous appelons communément 'Tomato', de sel qui revenait à 500 FC, aujourd'hui ça revient à 1500 FC pendant qu'à Kindu 1500 FC est le prix de presque un kilo du sel. Donc, la vie a triplé ». La même tendance est observée en ce qui concerne les produits pharmaceutiques et d'autres produits de première nécessité parce qu'il n'y a plus de communication. Le pont Ambwe avait cédé à la suite d'une forte pluie qui s'était abattue au mois de février dernier dans la zone.

Beni : un concert civilo-militaire pour la paix, ce dimanche 13 mars. Les chansons et messages de la paix ont caractérisé ce bon moment, qui a réuni plusieurs orchestres et chorales gospels de Beni et Butembo sur un même podium autour de la chorale civile-militaire de la région. Tous ont chanté pour la paix et implorer la grâce de Dieu pour l'effectivité de cette paix dans la région de Beni, touchée par les tueries des civils depuis plusieurs années.

Butembo : activités paralysées à la suite des manifestations contre l'état de siège. Au centre-ville, les magasins, galeries sont quasiment fermés pendant que quelques boutiques et pharmacies ouvrent leurs portes.

Les banques travaillent à guichet fermé. La synergie locale des mouvements citoyens et groupes de pression avait appelé à une série de journées ville morte pour exiger la levée de la mesure portant instauration de l'état de siège dans cette province. La société civile appelle cependant les organisateurs à revoir leur mode de revendication. Elle soutient qu'en faisant ces campagnes, c'est la population qui en pâtit, car elle ne peut vaquer à ses occupations.

Nord-Kivu : les enfants de Beni initiés à l'égalité homme-femme. Les enfants du territoire de Beni, au Nord-Kivu ont été formés, dimanche 13 mars, au respect de l'égalité homme-femme, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant. Cette séance de réflexion a été organisée par le Parlement d'enfants. Les enfants ont été accompagnés par leurs encadreurs, ainsi que les représentants du bureau Genre, Famille et enfants.

Kasaï : l'Assemblée nationale appelée à lever les immunités des députés « auteurs intellectuels » des tueries. « Si l'Etat était, si pas commanditaire, alors complice des atrocités des crimes crapuleux et odieux, des crimes des guerres et des crimes contre l'humanité commis au sein de l'espace Kasaï et pire encore au sein du palais royal et sacré du chef Kamwina Nsapu, il est disposé, je parle de l'Etat, non seulement à faire en sorte que la vérité soit connue, mais que les gens se parlent, et se pardonnent, mais aussi et surtout qu'il y ait des poursuites judiciaires», a plaidé le ministre de la justice, qui pense que ce pardon ne viendra pas sans justice.

Djugu : 7 personnes tuées lors de l'incursion de la milice Codeco au village Matete, à 7 kms de Mongwalu. Des sources de sécurité rapportent qu'ils ont pillé plusieurs boutiques et pris en otage les sept personnes, avant de les tuer. Ces otages ont été conduits dans leur maquis où ils ont été tués dimanche dans l'après-midi.

Kasaï-Oriental : le prix de la bouteille de la bière a doublé à Mbuji-Mayi. Un casier de bière Doppel, Skol simba, ainsi que Tembo, qui se vendait à quarante-deux mille FC (21 USD) se vend actuellement à soixante voire septante mille FC (30-35 USD). Les dépositaires des produits brassicoles justifient cette hausse par la loi de l'offre et de la demande. Les difficultés d'acheminement des produits par la Société nationale des chemins de fer du Congo sont aussi à la base de cette hausse des prix de la bière. Depuis la fermeture à Mbuji-Mayi et à Kananga de la BRASIMBA, en septembre 2020, les prix des produits brassicoles sont devenus instables dans le Grand Kasaï.

Arrivée du Pape au Nord-Kivu : la messe sera dite au village Chegera. Des sources gouvernementales ont annoncé ce lundi 14 mars que le Pape François célébrera la messe au village Chegera, dans le groupement Buhumba, en territoire de Nyiragongo, à environs 15 km au Nord de Goma, sur la route Goma-Rushuru (Nord-Kivu). Sur place, des travaux s'effectuent sur un espace d'environ 1200/2000 mètres pouvant accueillir au moins deux millions de personnes, selon les autorités locales. Le choix de cette zone de Nyiragongo revêt un double symbole dans la mesure où c'est sur ce terrain qu'ont été déguerpis 5 000 ménages des sinistrés de l'éruption volcanique de mai 2021. Egalement, c'est à quelques mètres de ce lieu qu'avait été assassiné l'ambassadeur Italien Lucca Atanasio, en février 2021.

Nord-Kivu : avec 15 stations sismographiques, l'OVG être en mesure de surveiller les volcans. Le directeur scientifique de l'Observatoire volcanologique de Goma, affirme que sa structure dispose désormais de 15 stations sismographiques fonctionnelles autour des volcans les plus dangereux. Ce qui permet à l'OVG d'avoir la capacité à 60% de surveiller tous les volcans. Selon lui, l'OVG dispose également d'un grand laboratoire construit par le gouvernement de la RDC. Le Luxembourg, les USA, l'Angleterre, l'Italie, partenaires de l'OVG apportent aussi leurs appuis louables dans ce travail de surveillance, poursuit-il. De son côté, la Monusco a doté cette institution d'une sirène, d'un équipement solaire et d'autres équipements de surveillance.

Kinshasa : le grammage du pain réduit, mais le prix reste inchangé. Le propriétaire d'une boulangerie artisanale, Blanchard Mayemba, explique que la réduction du grammage (épaisseur) du pain est due à la hausse du prix de la farine. Pour des sources du ministère de l'Economie, les commerçants ont anticipé la hausse du prix de la farine. La guerre en Ukraine pourrait avoir un impact sur les importations du blé, mais pas tout de suite, les commerçants disposant encore des stocks, ajoutent-elles.

Kinshasa : lancement de l'opération « Keba na camera » pour décourager les contrevenants du code de la route. À travers cette opération, la Police invite les Kinois à filmer tout contrevenant, qu'il soit policier ou autre conducteur, du code de la route. Ceux qui filment les transgresseurs du code de la route sont autorisés d'envoyer cette vidéo dans le groupe Whatsapp créé, à cet effet, par la PNC en vue de la diffuser à la télévision. Après le lancement de cette opération, les avis sont partagés du côté de la population. Du point de vue juridique, l'avocat au barreau de Kinshasa/Matete, estime que filmer sans l'accord de la personne filmée est illégal.

Mardi 15 mars.

Elections en RDC, l'un des enjeux majeurs de la session parlementaire de mars. Les députés nationaux et sénateurs reprennent le chemin du Palais du peuple mardi 15 mars. « Nous serons obligés d'aborder la question et le vote de la loi électorale, ainsi que tous les autres instruments juridiques indispensables pour l'organisation des élections. C'est la principale attente pour cette session », souligne Jacques Djoli. Crispin Mbindule se dit convaincu que la session de mars 2022 sera d'un enjeu majeur ; au regard notamment de la situation sécuritaire dans l'Est du pays. Plusieurs autres députés soutiennent que la préoccupation majeure de la session de mars devrait être accordée à la recherche des solutions de la précarité de vie de leurs électeurs. Pour la majorité de députés interrogés, le contrôle parlementaire au cours de cette session de mars devrait aboutir aux sanctions des membres du gouvernement ainsi que du bureau de la chambre parlementaire, mal évalués.

La justice transitionnelle va permettre la cohabitation pacifique des communautés en RDC, selon Guy Mafuta. L'élus de Tshikapa estime que cette action du gouvernement est opportune pour permettre, la cohabitation pacifique des communautés : « Il était temps de réfléchir sur une justice réparatrice, une justice qui va dans le sens de consolider la paix, de faire en sorte que les communautés, qui étaient jadis opposées à la suite de ces événements malheureux, puissent vivre dans l'harmonie. Cette justice va consolider le vouloir vivre ensemble ». Par ailleurs, il soutient dans le cadre des réparations dont vont bénéficier les victimes, la mise en place des activités économiques pour réellement consolider la paix.

Le fromage, produit laitier phare de l'élevage des vaches au Nord-Kivu. Il constitue une grande activité des produits d'élevage au Nord-Kivu, à côté du lait cru, de la saucisse, la viande fraîche, le lait caillé, le beurre, la crème fraîche, le Yaourt, ... Le fromage du Kivu est jusqu'ici produit pour la consommation locale. Quelques contraintes ne facilitent pas encore son exportation, affirme le directeur de l'Association coopérative des groupements d'éleveurs du Nord-Kivu.

L'APROMEN plaide pour la protection du consommateur contre tout produit ou service nuisible à sa vie. Le thème choisi cette année pour la Journée mondiale des droits des consommateurs est: « la finance numérique équitable ». Pour le président de l'Association pour la promotion de la métrologie et la normalisation (APROMEN) c'est l'occasion d'évoquer la problématique de la métrologie en RDC pour la défense des droits des consommateurs. « La métrologie légale a été initiée pour défendre les droits des consommateurs dans les échanges de tout genre, là où il y a des mesurages, de nouvelles pratiques. Nous sommes là pour défendre les droits des consommateurs contre les opérateurs économiques véreux. Il s'agit principalement des droits à la sécurité, à l'information, au choix, à l'éducation, à la réparation des tords, à l'environnement sain et durable, les droits à la satisfaction des besoins de base, ... ».

« L'or du Maniema ne profite pas à la province », déplore le SAEMAP. Pour le directeur du Service d'assistance et d'encadrement de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (SAEMAP)-Maniema : « Le Maniema produit suffisamment d'or, mais cet or échappe aux contrôles, ne profite pas à la province du Maniema. Il profite plutôt aux provinces voisines et à d'autres pays. C'est pourquoi tous les participants, en sortant de la salle, doivent savoir qu'est-ce que la traçabilité et qu'est-ce qu'ils doivent faire pour que cette traçabilité soit effective de manière à faire profiter à la province les ressources qui lui sont propres ». Le ministre provincial des mines a exhorté les participants à cet atelier à fournir des efforts pour arrêter la fraude minière.

Kongo-Central : la nouvelle équipe dirigeante de l'OEBK prend ses fonctions. La nouvelle équipe dirigeante de l'Organisation pour l'équipement de Banana-Kinshasa (OEBK) qui gère le pont Maréchal, a plusieurs défis à relever, notamment la paie des arriérés de salaire du personnel, l'apurement des créances héritées de ses prédécesseurs et la résolution du conflit foncier qui oppose l'OEBK aux ayants droits fonciers de Matadi.

Maniema: les autorités formées sur l'attribution des concessions forestières aux communautés locales. Pour le commissaire provincial en charge de l'intérieur : «La non-maîtrise des règles est à la base de plusieurs blocages. Cette formation, nous l'espérons, permettra aux uns et aux autres de comprendre clairement la foresterie communautaire, les étapes de la procédure d'attribution d'une forêt communautaire avec pour chaque étape les outils à remplir». Selon les organisateurs, l'objectif est d'outiller les participants de notions de la foresterie communautaire et leurs modalités d'attribution. Ces assises étaient destinées aux autorités administratives du secteur de Balanga, chefferie de Bangengele, dans le territoire de Kailo et ceux du gouvernement provincial.

Kinshasa : lancement officiel de la Synergie des femmes politiques " Etali Biso ". « Etali Biso » vise à encadrer et renforcer les capacités des femmes des partis politiques pour participer activement au processus électoral.

Lubumbashi : démolition des maisons construites sous les lignes haute tension. Plusieurs maisons de commerce érigées sous les lignes électriques haute tension dans la commune Annexe à Lubumbashi ont été détruites le lundi 14 mars, sur décision de l'autorité urbaine. Les propriétaires sont autorisés à exercer leurs activités ailleurs, où les conditions sécuritaires sont garanties. L'opération vise à éviter les catastrophes semblables au drame du marché de Matadi Kibala à Kinshasa, qui avait fait des dizaines des morts.

Le Kwilu reçoit 280.800 doses de vaccins contre la COVID-19. Il s'agit de trois types de vaccins : Pfizer, Moderna et Johnson and Johnson. Le Dr Matoma précise que cette quantité de vaccins reçus va couvrir les 10 % de la population attendue, soit 272.414 personnes.

Lomami : lancement du projet PERSE pour prévenir les abus sexuels dans les milieux scolaires. Il s'agit d'un projet du ministère de l'Enseignement primaire secondaire et technique (EPST) au sein duquel le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) s'emploie à mettre en place un dispositif permettant de prévenir les exploitations et abus sexuels dans le milieu scolaire et assurer la prise en charge multisectorielle des survivantes. « Le gouvernement de la République démocratique du Congo, via le projet, trouve nécessaire d'appuyer la vulgarisation du présent code de bonne conduite du personnel enseignant, appelé 'code 22', afin de réglementer les comportements interdits quant aux actes de violences et de maltraitance de toute sorte des élèves, en particulier les violences sexuelles et celles basées sur le Genre ».

Le PPRD exige la libération de Ferdinand Kambere, son secrétaire permanent adjoint. Arrêté le 20 décembre 2021, il est détenu à la prison centrale de Makala pour coups et blessures sur Ardent Kambabi, un collègue de son parti. Le plaignant ayant retiré sa plainte, le ministère public a décidé de le poursuivre en requalifiant l'infraction initiale en une tentative de meurtre présumé. Il s'agit d'« un procès politique monté savamment par le pouvoir » en place utilisant une justice instrumentalisée à souhait, a déclaré le secrétaire permanent du PPRD.

Kongo-Central : la FOSYNAT dénonce les coupes opérées sur les primes des enseignants. La Force syndicale nationale dénonce des coupes de 10 à 15000 FC dans la prime de gratuité opérée, par certains gestionnaires d'écoles dans la province du Kongo-Central, sous prétexte de l'application d'un frais dénommé 'frais communautaire' et qui du reste n'a aucun profil juridique ». Selon lui, l'enseignant doit percevoir ses 30 000 FC sans commission ni rétro-commission. Il demande au ministre de l'EPST d'intervenir.

LAMUKA saisit les ONG internationales des droits de l'homme pour dénoncer les exactions contre ses militants en RDC. La représentation extérieure de Lamuka a saisi les organisations internationales des droits de l'homme ; à savoir : Amnesty International, Human Rights Watch et FIDH en France, pour dénoncer les « arrestations arbitraires, séquestrations et enlèvements » de certains de ses membres en RDC. Lamuka mène cette démarche après un constat d'échec dans les démarches auprès des instances judiciaires en RDC.

Matadi : l'OMS lance de dépistage communautaire de la COVID-19 et de la trypanosomiase. Le médecin épidémiologiste de l'OMS Kongo-Central, qui a présenté ce projet, indique que ce projet contribuera à couper la chaîne de transmission de la COVID-19, et à l'élimination de la maladie du sommeil (trypanosomiase humaine africaine) dans les zones endémiques du Kongo-Central. En relançant, la lutte contre ces maladies, le but est de les éradiquer définitivement. Selon le présentateur de ce projet, cette maladie tropicale négligée ayant une allure chronique et souvent asymptomatique connaît une résurgence dans les anciens foyers, si les activités des surveillances ne suivent pas. Le coût de ce projet, financé par FIND, est de 300 000 dollars américains.

Nord-Kivu : les leaders communautaires de Masisi signent un acte d'engagement sur la paix. Les leaders des communautés Hunde, Hutu, Kumu, Batwa/Mbuti, Tembo et Tutsi du territoire de Masisi (Nord-Kivu) ont décidé d'abandonner la lutte armée et d'œuvrer pour la paix, la stabilité et le développement de leur entité. Ils ont remis leur acte d'engagement lundi 14 mars au gouverneur de la province. Le gouvernement provincial a promis d'accompagner ces leaders dans la mise en œuvre de leur feuille de route.

Baisse du grammage de pains à Kinshasa : Al Kitenge propose la farine de manioc à la place de blé. « L'Etat Congolais a décidé d'admettre dans la fabrication des pains 10% de manioc d'autres pays vont jusqu'à 30% de manioc. Le manioc peut devenir cette farine alternative ne serait-ce partiel pour être en mesure de faire du pain mais en parallèle nous devons être en mesure comme pour les autres produits de commencer un programme de recherche et d'implantation intensive de blé qui est une matière que nous consommons en grande partie », a-t-

il indiqué. Pour Al Kitenge, cette situation de la baisse du grammage été observée bien avant le déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, deux pays producteurs de blé. Il estime en outre que l'autre difficulté pour les pays comme la RDC réside dans le fait que l'économie congolaise est extravertie, ou tournée vers l'extérieur, alors que le pays dispose des atouts pour remédier à cette situation.

Christophe Mboso s'engage à programmer les réformes des lois électorales à la session de mars. « Nous examinerons avec diligence les textes ayant trait aux réformes électorales en vue d'offrir au pays un processus électoral libre, inclusif et transparent et de respecter le délai constitutionnel », a déclaré le président de l'Assemblée nationale. Selon lui, une des priorités de cette session de mars est d'examiner et d'adopter la proposition de loi modifiant et complétant la Loi de 2006 telle que modifiée par la loi de 2011 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, provinciales, urbaines, municipales et locales. Pour sa part, le président du Sénat, Modeste Bahati, insiste sur la nécessité de lutter contre la fraude fiscale, le coulage des recettes et la corruption, afin de veiller à une répartition équitable des ressources de l'état.

Kinshasa : les miniers du Cobalt en matinée de sensibilisation. Une conférence nationale s'est tenue ce mardi 15 mars, à Kinshasa, dans l'objectif de sensibiliser les acteurs évoluant dans le secteur de l'exploitation du Cobalt en RDC. Selon le président de l'Organisation des Travailleurs unis du Congo (OTUC) l'un des organisateurs, il est inadmissible que les travailleurs qui participent dans la chaîne de production croupissent dans la misère, alors que le même minerai contribue au développement des pays tiers. Pour le syndicat des Travailleurs unis des Mines, Métallurgies du Congolais, (TUMEC) un cahier des charges comprenant des recommandations sera transmis au gouvernement pour une vie décente des employés du secteur.

Nouvelle attaque des miliciens en Ituri : 9 personnes tuées à Djugu et Irumu. Mardi 15 mars, une femme et quatre enfants ont été tués. Tous ont été tués lors d'une incursion des éléments de la milice FPIC à Murubia, à 43 kms de Bunia. Ces hommes armés ont emporté plus de deux cents vaches. Ils ont également mis le feu aux cases des habitants dont le nombre n'est pas encore connu. Dans la chefferie de Bahema Boga, une incursion des ADF a été rapportée ce mardi matin dans le village Nyakabale. Les autorités locales font état de deux personnes tuées. Un négociant d'or a été abattu lundi par des miliciens de la Codeco, dans leur bastion de Makala, en chefferie de Banyari Kilo. Une autre personne a perdu la vie lundi dans une embuscade tendue par des éléments de la Codeco entre Jina et Pimbo, sur la route nationale numéro 27, en territoire de Djugu.

Beni : 16 prévenus comparaissent dans le procès Cheikh Ngoy, chargé des cultes de la communauté islamique. Seize prévenus parmi lesquels des étrangers comparaissent devant les juges. Ils sont accusés de participation à un mouvement insurrectionnel, assassinat et terrorisme. Parmi eux, 13 Congolais, 2 Burundais et un Ougandais. Le prévenu Ukumu Ismaël de nationalité ougandaise est accusé d'avoir assassiné deux Imams dans la ville de Beni : Cheikh Ngoy Musongu Ali Amin, tué par balles dans la soirée du 1er mai 2021 en plein culte dans la mosquée de Mupanda, mais aussi du Cheikh Djamali Moussa, tué par balles le 18 mai 2021 en sortant de la prière du soir à la mosquée de Mavivi. La prochaine audience est fixée au 22 mars prochain pour le début de l'instruction du dossier.

